

● COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE
**L'Algérie accélère
son partenariat
stratégique avec le
Niger et la Côte
d'Ivoire** (P3)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● ALGÉRIE-OMAN

L'impératif de renforcer les échanges commerciaux et d'investissements

(P4)



RENOUVELLEMENT DU PARC NATIONAL DE BUS

Les banques publiques mobilisées pour soutenir les transporteurs et réduire les accidents de la route

Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à moderniser le parc national de transport et à renforcer la sécurité routière, les banques publiques algériennes ont lancé un dispositif exceptionnel d'encouragement à l'acquisition de nouveaux bus. Remplacer les véhicules de plus de 25 ans, responsables d'une part importante des pannes et des accidents, et offrir aux citoyens un service de transport plus sûr, plus confortable et plus respectueux de l'environnement.

(Lire en Page 4)



● LIGNE FERROVIAIRE EST

Le tronçon Annaba- Boucheougouf (Guelma) achevé «avant fin septembre prochain»

(P5)

● LE SIÈGE DE L'OCCUPATION SIONISTE
AGGRAVE LA CRISE HUMANITAIRE À GAZA

Les restrictions à l'entrée des marchandises étranglent la population

(P12)

CAN-2026-dames : « Les Vertes » décrochent avec prouesse la 3^e place et la médaille de bronze



L'équipe féminine algérienne de football a remporté samedi soir la médaille de bronze et la troisième place de la Coupe d'Afrique des Nations féminine 2026, après sa victoire aux tirs au but (3-2) face à la sélection marocaine, au terme d'un match très disputé qui s'est soldé par un nul (1-1) au stade olympique de Rabat. Menées au score, les joueuses de l'équipe nationale algérienne ont égalisé à la 83^e minute grâce à Lina Boussaha. Ce but a permis aux Algériennes d'emmener la rencontre jusqu'aux tirs au but, remportés par notre équipe nationale sur le score de 3-2, synonyme de médaille de bronze dans la compétition africaine. Cette performance historique permet également à l'Algérie de se qualifier pour la première fois de son histoire pour la Coupe du monde féminine, qui se déroulera au Brésil en 2027. Cette victoire vient s'ajouter aux grandes réalisations historiques du football féminin algérien, avec une première montée sur le podium dans l'histoire de la compétition.

Un F-18 espagnol abat un drone présumé russe au-dessus de la Roumanie

Des avions de combat F-18 espagnols déployés dans le cadre d'une mission de défense aérienne de l'OTAN ont abattu dimanche matin un drone présumé russe après son entrée dans l'espace aérien roumain, selon les autorités. Les systèmes de surveillance roumains ont détecté la cible aérienne à 4 h 44, heure locale (1 h 44 GMT), à environ 24 kilomètres au nord de Galați, dans le sud-est du pays, a indiqué le ministère roumain de la Défense, cité par la chaîne Antena 3 CNN. Selon le ministère, le drone est entré dans l'espace aérien roumain depuis la Moldavie voisine. Deux F-18 espagnols, déployés préventivement depuis la base aérienne Mihail Kogălniceanu, ont été autorisés à intervenir après avoir établi un contact radar avec la cible. Le drone a été abattu à 5 h 01, heure locale (2 h 01 GMT), au-dessus d'une zone inhabitée. L'opération a été coordonnée par le Centre combiné des opérations aériennes de l'OTAN, situé à Torrejón, en Espagne. Les autorités ont identifié un possible point de chute des débris entre les localités de Băleni et de Cudalbi, dans le département de Galați. Des hélicoptères ont été mobilisés pour participer aux recherches de l'épave. Aucune victime ni aucun dégât matériel n'ont été signalés dans l'immédiat.

SpaceX établit un record en lançant deux missions Falcon 9 à 38 minutes d'intervalle

L'entreprise américaine spécialisée dans l'aérospatiale et les services de lancement spatial SpaceX a lancé samedi soir deux fusées Falcon 9 pour Globalstar et l'US Space Force, établissant un nouveau record interne avec deux missions réalisées à seulement 38 minutes et 30 secondes d'intervalle, selon un média américain. D'après Spaceflight Now, la première fusée a décollé de la base de Cap Canaveral, en Floride, à 21 h 12, heure locale (01 h 12 GMT), emportant huit satellites destinés à renouveler la constellation de Globalstar en orbite terrestre basse. Le premier étage du Falcon 9, identifié sous le numéro B1090, effectuait son 14^e vol. Il s'est posé sur la zone d'atterrissage 40 environ huit minutes après le décollage. Une seconde fusée Falcon 9 a décollé à 21 h 50, heure locale (01 h 50 GMT), depuis la base de Vandenberg, en Californie, pour la mission classifiée USSF-366 de l'US Space Force. La force spatiale américaine n'a pas dévoilé la nature de la charge utile, précisant seulement que « la mission avait été attribuée dans le cadre d'un ordre de mission relevant de la phase 3, volet 1, du programme National Security Space Launch ». Le propulseur B1088 s'est ensuite posé sur la plateforme autonome « Of Course I Still Love You », dans l'océan Pacifique. Cette opération marque le 650^e atterrissage réussi d'un premier étage de Falcon. Initialement prévue le 17 mai, la mission Globalstar avait été reportée afin d'accorder davantage de temps aux équipes pour préparer les satellites. Le directeur général de Globalstar, Paul E. Jacobs, a estimé que ce lancement constituait « une nouvelle étape importante pour maintenir et renforcer les infrastructures sur lesquelles nos clients comptent quotidiennement ». Cette mission intervient alors que Globalstar attend la finalisation de son rachat par Amazon. L'opération, qui devrait être conclue en 2027, doit soutenir les services satellitaires directs vers les appareils mobiles du projet Amazon Leo. Globalstar avait annoncé, le 6 août, la suspension de ses conférences sur les résultats financiers et de l'actualisation de ses prévisions tant que la transaction resterait en cours.



Hongrie : 12 morts dans le renversement d'un autocar de tou- ristes

Au moins 12 personnes ont été tuées et 10 autres blessées dans le renversement d'un autocar de touristes polonais sur une autoroute du nord-est de la Hongrie tôt dimanche, selon les médias locaux. L'accident s'est produit vers 1 heure du matin, heure locale (23 h GMT), près de la sortie de Mezőkeresztes, sur l'autoroute M3 en direction de Nyíregyháza, rapporte le média hongrois Blikk. Immatriculé en Pologne, l'autocar transportait 57 passagers et deux conducteurs. Citant les services de gestion des catastrophes, le média a indiqué que 35 personnes avaient été évacuées du véhicule avant 3 heures, heure locale (1 h GMT), tandis que plusieurs passagers restaient coincés sous l'autocar renversé. Des équipes de secours ont été dépêchées sur les lieux et un autocar a été mis à disposition pour accueillir provisoirement les personnes touchées. Le tronçon concerné de l'autoroute a été fermé pendant les opérations de secours et les premières investigations sur les circonstances de l'accident. La circulation a été déviée à hauteur de Mezőkeresztes. "J'ai pris la décision d'envoyer un avion spécial polonais en Hongrie avec des représentants du ministère des Affaires étrangères et des services médicaux à bord", a annoncé le Premier ministre polonais, Donald Tusk. "Tous les blessés recevront l'aide médicale et consulaire nécessaire.", a-t-il ajouté.

L'Égypte « ne permettra » à aucune partie de contrôler le débit des eaux du Nil

L'Égypte « n'acceptera ni ne permettra » à aucune partie de contrôler le débit des eaux du Nil vers les pays situés en aval, a déclaré dimanche une source égyptienne, en réaction aux récentes déclarations du ministre éthiopien de l'Eau et de l'Énergie concernant la construction de nouveaux barrages sur le fleuve. La source, qui n'a pas été identifiée, a affirmé à l'agence de presse officielle égyptienne MENA que les propos attribués au ministre éthiopien de l'Eau et de l'Énergie, Habtamu Itefa, concernant la construction de barrages supplémentaires sur le Nil et le contrôle des flux d'eau vers l'Égypte et le Soudan « s'inscrivent dans la continuité de l'approche unilatérale de l'Éthiopie et constituent une violation flagrante du droit international ». Ces déclarations témoignent des « illusions persistantes d'Addis-Abeba, qui croit pouvoir imposer son contrôle sur un fleuve international partagé et le soumettre à la volonté d'un seul pays », a ajouté la même source. « L'État égyptien dispose de moyens multiples et diversifiés pour défendre les intérêts du peuple égyptien liés au Nil », a-t-elle affirmé, sans donner davantage de précisions. L'Égypte « n'acceptera ni ne permettra à aucune partie de contrôler le débit des eaux vers les pays situés en aval, à savoir l'Égypte et le Soudan », a insisté la source.

Quatre œuvres du peintre de la Renaissance Antonello da Messina volées dans un musée en Sicile

Le Musée régional de Messine, en Sicile, a été cambriolé dans la soirée du 15 août. Les voleurs ont emporté trois panneaux du Polyptyque de San Gregorio, réalisé par Antonello da Messina, ainsi qu'une autre peinture sur bois du maître sicilien, après avoir contourné les dispositifs de sécurité de l'établissement. Une enquête est ouverte sur place. Quatre œuvres d'Antonello da Messina ont été dérobées dans la soirée du 15 août au Musée régional interdisciplinaire de Messine, en Sicile. Les auteurs sont parvenus à

pénétrer dans les salles d'exposition malgré les systèmes de protection et d'alarme de l'établissement. Ils ont emporté trois des cinq panneaux conservés du Polyptyque de San Gregorio, qui compte parmi les œuvres les plus importantes du musée. Une quatrième pièce, une petite peinture sur bois à deux faces représentant la Vierge et le Christ, a également été dérobée après l'ouverture forcée d'une vitrine sécurisée. La directrice du musée, Marisa Mercurio, a évoqué une perte majeure pour l'établissement et pour la ville. « Nous sommes

bouleversés, c'est une grande perte pour le musée, la ville, la communauté et le monde de l'art », a-t-elle déclaré. Elle a précisé que les pièces volées figuraient parmi les œuvres les plus importantes et les plus connues du peintre. Les auteurs n'auraient toutefois pas eu le temps de démonter l'ensemble du polyptyque. Deux panneaux sont ainsi restés sur place. Les pièces dérobées occupent une place importante dans le patrimoine artistique de Messine. Le Polyptyque de San Gregorio avait été réalisé pour un

monastère de la ville. Gravement endommagé lors du séisme de 1908, il avait ensuite été restauré à plusieurs reprises. Il s'agissait de la seule œuvre d'Antonello da Messina à n'avoir jamais quitté sa ville natale. La quatrième œuvre avait rejoint les collections siciennes plus récemment. Issue de la collection Wilhelm Soldan, elle avait été vendue à la région de Sicile par Christie's en 2003, année où elle avait été attribuée à Antonello da Messina. Elle avait ensuite intégré les collections de l'île.

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

L'Algérie accélère son partenariat stratégique avec le Niger et la Côte d'Ivoire

L'avancement des dossiers de partenariat avec le Niger et la Côte d'Ivoire, a été à l'ordre du jour d'une réunion de coordination sectorielle présidée par le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, avec la présence des cadres centraux de son département et les responsables du groupe Sonelgaz. Le message du ministre a été direct. Il a donné des instructions pour "accélérer la cadence de traitement des dossiers en cours d'examen", pour "renforcer la coordination et la concertation entre les différentes structures concernées" et pour "assurer un suivi minutieux et régulier". L'ambition est de concrétiser rapidement les engagements pris, au service des intérêts communs et du renforcement des perspectives de coopération dans le secteur de l'énergie et des énergies renouvelables.

Cette réunion intervient dans un contexte où l'Algérie entend affirmer son rôle de moteur de l'intégration énergétique en Afrique. Avec le Niger et la Côte d'Ivoire, deux pays aux profils complémentaires, Alger construit un axe de coopération qui couvre aussi bien les hydrocarbures que l'électricité et les énergies renouvelables.

UN ACCORD-CADRE AVEC ABIDJAN POUR DONNER UN NOUVEAU SOUFFLE

Deux mois plus tôt, en juin dernier à Abidjan, l'Algérie et la Côte d'Ivoire ont franchi une étape décisive. Les deux pays ont signé un accord intergouvernemental de coopération dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables. Le texte a été paraphé par Mourad Adjal et par le ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Energie, Mamadou Sangafowa-Coulibaly.

Cet accord vise à renforcer le partenariat bilatéral et à développer la coopération énergétique entre les deux pays. Il établit le cadre juridique et institutionnel qui va régir les activités et les projets de coopération à concrétiser dans les mois à venir. Pour le ministre algérien, il s'agit d'une "étape charnière" dans le renforcement et le développement de la coopération bilatérale.

Il a annoncé à cette occasion le lancement prochain de programmes de coopération et de projets concrets destinés à contribuer au développement et à la prospérité des deux pays frères.

La visite de travail à Abidjan s'inscrit, selon M. Adjal, dans la "dynamique positive" que connaît la coopération bilatérale depuis plusieurs mois. Les entretiens entre les deux délégations ont permis d'identifier les domaines prioritaires de partenariat et de convenir de la nécessité de les promouvoir. L'objectif affiché est de servir les objectifs de développement du continent africain et de réaliser son autonomie énergétique.

Du côté ivoirien, la satisfaction est tout aussi grande. Le ministre Sangafowa-Coulibaly a qualifié la coopération entre l'Algérie et la Côte d'Ivoire de "modèle exemplaire à l'échelle du continent africain". Pour lui, le continent a besoin de ce type de partenariat pour assurer son développement et sa souveraineté énergétique. Il a souligné que son pays considère l'Algérie comme "le meilleur partenaire" en la matière, au regard des réalisations qu'elle a accomplies dans le secteur de l'énergie, de l'exploration à la distribution en passant par le transport et la formation.

L'APPO ET LA BANQUE AFRICAINE DE L'ÉNERGIE AU CŒUR DE LA VISION

Le ministre ivoirien a également insisté sur l'importance de la coopération dans le cadre de l'Organisation des Pays Africains Producteurs de Pétrole, APPO. L'Algérie assure actuellement le secrétariat général de cette organisation et Abidjan voit dans cette plateforme un levier pour renforcer les efforts communs visant à garantir la souveraineté énergétique du continent.

Pour atteindre cet objectif, M. Sangafowa-Coulibaly a mis l'accent sur la nécessité de mobiliser les ressources financières nécessaires à l'investissement dans la recherche et l'exploitation des richesses naturelles africaines. Il a dans ce cadre mis en avant le rôle du projet de création de la Banque africaine de l'énergie, dont le lancement est prévu prochainement.

Cette institution est perçue comme un outil indispensable pour financer les grands projets d'infrastructures, d'interconnexion et d'industrialisation énergétique en Afrique. L'Algérie soutient pleinement cette initiative qui rejoint sa vision d'une Afrique capable de transformer elle-même ses ressources.

AVEC LE NIGER : LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ COMME PILIERS

La coopération avec le Niger repose sur des bases plus anciennes et sur des projets structurants. Deux dossiers dominent : le Gazoduc Transsaharien et l'interconnexion électrique.

Le projet de Gazoduc Transsaharien, TSGP, doit relier les gisements gaziers du Nigeria à l'Europe en traversant le Niger et l'Algérie sur plus de 4000 km. Pour Niamey, ce gazoduc représente une opportunité historique d'exporter ses ressources gazières, de générer des revenus et de développer une industrie locale. Pour Alger, il s'agit de consolider sa position de hub gazier pour l'Afrique et pour l'Europe tout en assurant l'approvisionnement des pays traversés et en renforçant la sécurité énergétique régionale.

Sur le volet électrique, Sonelgaz est déjà très présente au Niger. L'entreprise publique algérienne a réalisé plusieurs projets d'électrification rurale et de renforcement des réseaux. La réunion du 16 août a permis de passer en revue la progression de ces dossiers et d'évoquer les nouveaux échanges en cours pour étendre l'interconnexion. L'objectif est d'exporter davantage d'électricité algérienne vers le Niger, notamment à partir des capacités de production installées dans le sud du pays.

Le ministre Adjal a rappelé lors de cette rencontre la nécessité d'"œuvrer à la concrétisation des engagements convenus". Il s'agit désormais de passer des études aux chantiers, de lever les blocages administratifs et de mobiliser les financements nécessaires.

LES DOMAINES PRIORITAIRES DE LA COOPÉRATION

La coopération que l'Algérie développe avec le Niger et la Côte d'Ivoire s'articule autour de trois grands domaines complémentaires. Le premier concerne les hydrocarbures et le gaz. L'Algérie met à disposition son expertise dans l'exploration, la production, le transport et la liquéfaction. Avec la Côte d'Ivoire, qui vient de lancer la production du champ Baleine, les discussions portent sur le partage d'expérience technique, la formation des

ingénieurs ivoiriens et le développement des infrastructures gazières. Avec le Niger, l'enjeu est l'intégration dans le TSGP et l'accompagnement dans le développement des champs gaziers locaux.

Le deuxième domaine est celui de l'électricité et de l'interconnexion. Sonelgaz joue un rôle central dans cette dynamique. L'interconnexion avec le Niger est déjà partiellement opérationnelle et doit être renforcée pour créer un véritable marché électrique régional. Avec la Côte d'Ivoire, membre du pool énergétique ouest-africain, l'Algérie explore les possibilités de coopération en matière de gestion de réseau, de maintenance et de développement des smart grids.

Le troisième domaine est celui des énergies renouvelables. C'est un axe majeur pour le ministère de Mourad Adjal. L'Algérie propose son savoir-faire dans le solaire photovoltaïque et thermique.

La Côte d'Ivoire, avec un fort potentiel d'ensoleillement et une volonté politique de diversifier son mix énergétique, et le Niger, avec des projets comme la centrale solaire de Gorou Banda, constituent des terrains privilégiés. La coopération portera sur le transfert de technologie, la formation et le développement conjoint de centrales solaires.

LES RAISONS D'UNE ACCÉLÉRATION

Cette volonté d'accélérer le traitement des dossiers répond à plusieurs logiques. La première est la question de la sécurité énergétique du continent. L'Afrique souffre encore de déficits importants en matière d'accès à l'électricité et importe massivement des produits pétroliers raffinés. L'Algérie, avec ses réserves, ses infrastructures et son expertise, se positionne comme un partenaire capable d'apporter des solutions concrètes.

La deuxième logique est géopolitique. En renforçant ses liens avec le Niger, pays du Sahel, et avec la Côte d'Ivoire, locomotive économique de l'Afrique de l'Ouest, l'Algérie consolide son rôle de partenaire stable et fiable. Cette coopération s'inscrit dans une vision de solidarité africaine et de non-ingérence.

La troisième logique est économique. Pour les entreprises algériennes du secteur de l'énergie, ces marchés représentent des débouchés importants pour l'export de services, d'équipements et d'expertise. C'est aussi une manière de diversifier l'économie nationale et de valoriser les compétences acquises au niveau local.

La feuille de route est ambitieuse, mais elle se heurte à des défis qu'il faut lever. Le premier défi est celui du financement. Les grands projets d'infrastructures énergétiques nécessitent des investissements massifs. C'est pourquoi le projet de Banque africaine de l'énergie est attendu avec impatience.

Il pourrait offrir des solutions de financement adaptées aux spécificités du continent.

Le deuxième défi est lié à la sécurité. La protection des infrastructures transfrontalières, notamment le gazoduc, nécessite une coordination étroite entre les pays concernés et des dispositifs adaptés.

Le troisième défi concerne l'harmonisation des cadres réglementaires et fiscaux. Pour attirer les investisseurs et sécuriser les projets, il est indispensable que les règles du jeu soient claires, stables et compatibles entre les trois pays.

Conscient de ces enjeux, le ministre Adjal a insisté sur la nécessité d'un suivi rigoureux. Les directions du ministère et les filiales de Sonelgaz



ont pour mission de lever les obstacles et de rendre compte régulièrement de l'avancement des dossiers.

VERS UNE INTÉGRATION ÉNERGÉTIQUE AFRICAINE CONCRÈTE

Au terme de la réunion d'Alger, l'orientation est claire. L'Algérie ne veut plus se limiter aux déclarations et aux accords de principe. Elle veut des projets visibles, des chantiers ouverts et des résultats mesurables. Avec la Côte d'Ivoire, l'accord signé en juin ouvre la voie à une coopération diversifiée qui va au-delà du pétrole pour intégrer le gaz, les renouvelables et la formation. Avec le Niger, il s'agit d'approfondir un partenariat stratégique fondé sur le gaz et l'électricité et d'avancer rapidement sur les projets structurants.

En mettant son expertise et ses infrastructures au service de ses partenaires africains, l'Algérie contribue directement à l'objectif d'intégration énergétique porté par l'Union africaine et par l'APPO. Cette intégration passe par des interconnexions physiques, par des cadres juridiques communs et par des investissements conjoints.

Comme l'a souligné le ministre ivoirien, l'Afrique a besoin de partenariats de ce type pour assurer son développement et sa souveraineté. Avec le Niger et la Côte d'Ivoire, l'Algérie trace la voie d'une coopération Sud-Sud pragmatique, basée sur la complémentarité et le bénéfice mutuel. La phase des discussions laisse désormais place à celle des réalisations.

Hamza B.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

China Baowu remet sa feuille de route en septembre pour lancer la réhabilitation du complexe d'El Hadjar

Le complexe sidérurgique d'El Hadjar à Annaba s'apprête à entrer dans une nouvelle ère. China Baowu Steel Group, numéro un mondial de la sidérurgie, est engagé dans des négociations stratégiques avec l'Algérie pour la réhabilitation et la modernisation du fleuron historique de l'industrie nationale. Le groupe chinois doit remettre sa feuille de route au gouvernement algérien avant la fin septembre prochain.

Il s'agit d'un projet industriel majeur. L'objectif n'est pas une simple remise à niveau des installations vieillissantes, mais une transformation profonde du site en un complexe intégré moderne de production d'acier vert. La démarche s'appuie sur l'implantation de technologies de pointe pour produire du fer réduit à faible teneur en carbone, DRI, et pour amorcer la transition vers une sidérurgie bas carbone.

Le partenariat envisagé entre la Société nationale de sidérurgie, SNS, et le groupe Baowu vise à moderniser les capacités de production du complexe, améliorer ses performances et valoriser ses actifs industriels. Il s'agit aussi de l'intégrer pleinement dans l'écosystème national de l'industrie sidérurgique et de créer un lien direct avec les grands projets miniers du pays, à l'image du gisement de Gara Djebilet.

La rupture technologique est au cœur du projet. Le procédé proposé par le partenaire chinois abandonne progressivement le charbon traditionnel au profit du gaz naturel. À terme, l'ambition est d'alimenter les installations avec des énergies renouvelables, notamment l'hydrogène vert et le solaire.

Au lieu de réparer les anciens hauts-fourneaux polluants et de maintenir la dépendance aux importations d'intrants, le projet porte sur une restructuration complète de la base industrielle. Il prévoit un saut technologique vers l'acier vert et une intégration totale de la chaîne de valeur, de la mine à l'acier fini.

Pour les hautes autorités du pays, la modernisation d'El Hadjar est une priorité. Elle s'inscrit dans la stratégie visant à consolider la souveraineté industrielle, à réduire la facture d'importation d'acier et à créer de la valeur ajoutée et des emplois. "La modernisation d'El Hadjar représente une priorité stratégique en tant que fondement essentiel pour le développement de l'industrie lourde", a souligné le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, lors de sa visite à Annaba le 6 août dernier. Une délégation de China Baowu s'est récemment rendue sur le site pour inspecter les unités de production et les infrastructures logistiques du port d'Annaba. Ce dernier est considéré comme un outil clé pour les futures exportations du complexe réhabilité. Après des réunions de travail intensives tenues à Alger entre le 10 et le 12 août sous l'égide du ministère de l'Industrie, les deux parties ont acté l'échéance de fin septembre.

D'ici là, China Baowu doit présenter trois documents essentiels. Le premier est la conception technologique finale du futur complexe. Elle doit détailler l'architecture technique, les plans d'intégration des unités de réduction directe du fer bas carbone, l'évaluation des besoins en électricité et en gaz naturel, ainsi que les options pour une transition progressive vers l'hydrogène vert.

Le deuxième document est un projet de protocole d'accord, MoU. Il constituera la première version juridique du cadre de partenariat. Il précisera la répartition des rôles, la gouvernance de la joint-venture et la structure du capital entre le groupe chinois et SNS.

Le troisième document est une feuille de route opérationnelle détaillée. Elle fixera le calendrier de chaque étape sur le terrain : le démantèlement ou la modernisation des anciens équipements, la construction de la nouvelle unité d'acier vert et le plan de raccordement logistique avec le port d'Annaba.

R. N.

RENOUVELLEMENT DU PARC NATIONAL DE BUS

Les banques publiques mobilisées pour soutenir les transporteurs et réduire les accidents de la route

Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à moderniser le parc national de transport et à renforcer la sécurité routière, les banques publiques algériennes ont lancé un dispositif exceptionnel d'encouragement à l'acquisition de nouveaux bus.

Remplacer les véhicules de plus de 25 ans, responsables d'une part importante des pannes et des accidents, et offrir aux citoyens un service de transport plus sûr, plus confortable et plus respectueux de l'environnement. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie globale des pouvoirs publics pour assainir le secteur du transport de voyageurs, très sollicité sur l'ensemble du territoire national, et pour limiter les pertes humaines et matérielles liées à la vétusté du parc roulant.

UN CRÉDIT D'INVESTISSEMENT EXCEPTIONNEL DE LA BEA

Parmi les premières banques à concrétiser ce dispositif, la Banque Extérieure d'Algérie, BEA, a dévoilé une offre de "Crédit d'Investissement" dédiée au remplacement des bus de plus de 25 ans. Selon l'affiche publiée par la banque, ce financement s'adresse aux professionnels du transport de voyageurs, qu'il s'agisse de personnes physiques ou morales. Pour en bénéficier, plusieurs conditions doivent être remplies : être en pos-

session de l'attestation d'éligibilité délivrée par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, et disposer de toutes les autorisations d'exploitation exigées.

Sur le volet financier, la BEA propose des conditions particulièrement avantageuses. Le montant du crédit peut atteindre jusqu'à 90% du prix d'achat TTC du bus, avec un apport personnel minimum fixé à seulement 10%.

Le taux d'intérêt est fixé à 5,5% l'an HT sur le montant effectivement utilisé, un taux préférentiel destiné à alléger la charge pour les transporteurs. La durée de remboursement est étalée jusqu'à 10 ans, incluant un différé de 6 mois maximum après la mobilisation des fonds. La première échéance intervient 9 mois après la mobilisation. Les remboursements se font par échéances trimestrielles, avec la possibilité d'un remboursement anticipé total ou partiel, offrant ainsi une flexibilité appréciable.

L'OPTION DE LA FINANCE ISLAMIQUE DISPONIBLE

Fidèle à sa politique de diversification de l'offre, la BEA précise que cet achat peut également se faire dans le cadre de la finance islamique.

Cette option permet aux transporteurs qui souhaitent investir sans recourir à l'intérêt conventionnel de bénéficier du même accompagnement pour renouveler leur flotte, conformément aux principes de la Charia. C'est un signal fort en direction des opérateurs qui privilégient les produits bancaires conformes, et

une preuve de l'adaptation des banques publiques aux besoins de tous les segments de la société.

GARANTIES ET DOSSIER SIMPLIFIÉ

Pour sécuriser le financement, la banque exige des garanties classiques : un gage sur le bus financé, une assurance "Tous Risques" avec clause de subrogation au profit de la banque, et une assurance Décès-Invalidité pour les personnes physiques. Le dossier à fournir reste accessible. Pour une personne physique, il comprend la demande de financement, l'attestation d'éligibilité, la CNI biométrique, le registre de commerce, les factures pro-forma du bus et de l'assurance, ainsi qu'une fiche prévisionnelle de recettes et dépenses. Pour les personnes morales, il faut ajouter les statuts, le NIF, le business plan et les bilans des trois derniers exercices.

UN LEVIER POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET LA QUALITÉ DU SERVICE

Ce dispositif ne se limite pas à un simple soutien financier. Il répond à une urgence de sécurité publique. Les bus âgés de plus de 25 ans sont en effet plus exposés aux défaillances techniques, aux pannes en pleine route et aux accidents.

En encourageant leur retrait et leur remplacement par des véhicules neufs, l'État vise à réduire significativement le nombre d'accidents de la route et à améliorer les conditions de voyage des millions d'algériens qui utilisent le transport interurbain



chaque jour. Par ailleurs, les nouveaux bus sont généralement plus économiques en carburant, moins polluants et mieux équipés en termes de confort et de sécurité passive.

Le renouvellement du parc aura donc un impact direct sur la qualité du service, sur la réduction de la facture énergétique et sur la préservation de l'environnement.

LA MOBILISATION DE TOUTES LES BANQUES PUBLIQUES ATTENDUE

L'offre de la BEA s'inscrit dans une dynamique plus large. D'autres banques nationales sont appelées à proposer des produits similaires afin de permettre à un maximum de transporteurs, y compris les petits opérateurs et les coopératives, d'accéder à ce financement. L'enjeu est de taille : moderniser des milliers de véhicules à travers le pays dans un délai raisonnable.

Les pouvoirs publics comptent sur la réactivité du secteur bancaire pour que ce programme exceptionnel atteigne ses objectifs. Les directions régionales des transports et les wilayas sont également mobilisées pour délivrer rapidement les attestations

d'éligibilité et accompagner les dossiers.

VERS UN TRANSPORT PLUS MODERNE ET PLUS SÛR

En liant le soutien bancaire à une condition d'âge du véhicule, l'État envoie un message fort : l'heure n'est plus au bricolage et à la prolongation de la durée de vie des bus au-delà des normes de sécurité. Il s'agit d'investir dans du matériel neuf, fiable et conforme.

Pour les transporteurs, c'est une opportunité à saisir. Avec un apport de seulement 10%, un différé de paiement et un taux bonifié, l'acquisition d'un bus neuf devient accessible. Pour les citoyens, c'est la promesse de trajets plus sûrs et plus confortables.

En soutenant financièrement le renouvellement du parc national des autobus, les banques publiques comme la BEA jouent pleinement leur rôle de banques de développement. Elles accompagnent les orientations du président Tebboune et participent directement à la préservation des vies humaines sur les routes d'Algérie.

Hamza B.

ALGÉRIE-OMAN

L'impératif de renforcer les échanges commerciaux et d'investissements

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, le Professeur Kamel Rezig, a reçu ce dimanche à Alger l'ambassadeur de la Sultanat d'Oman en Algérie, Saïf Ben Nasser Ben Rached Al Badaei, accompagné du Président-directeur général de la société algéro-omanaise, Saad Souheil Bahwan.

Selon un communiqué du ministère, cette rencontre a constitué une opportunité pour échanger les points de vue sur les perspectives de développement de la coopération bilatérale, notamment dans les domaines liés au commerce extérieur et au renforcement des échanges commerciaux. Les deux parties ont également évoqué les moyens d'élargir les champs de partenariat entre les opérateurs économiques des deux pays.

UNE VOLONTÉ POLITIQUE DE HISSER LES ÉCHANGES À LA HAUTEUR DES RELATIONS HISTORIQUES

Lors de cet entretien, le ministre Rezig et le diplomate omanais ont souligné l'importance de poursuivre la concertation et la coordination, et

d'intensifier les rencontres entre les différents acteurs économiques. L'objectif affiché est de hisser les relations de coopération et de partenariat à des niveaux à la hauteur de la profondeur des relations fraternelles et historiques qui unissent l'Algérie et le Sultanat d'Oman.

Les deux pays entretiennent en effet des liens solides fondés sur le respect mutuel et une vision commune de nombreux dossiers régionaux et internationaux. Sur le plan économique, les autorités des deux pays s'accordent à dire que le volume actuel des échanges reste en deçà des potentialités réelles et des ambitions partagées.

DES SECTEURS PORTEURS POUR UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

Le secteur du commerce extérieur constitue un axe prioritaire pour cette nouvelle impulsion. L'Algérie, engagée dans une stratégie de diversification de son économie hors hydrocarbures, voit en Oman un partenaire crédible pour développer ses exportations de produits manufacturés, agroalimentaires et de services. De son côté, Oman, avec sa position

stratégique sur les routes maritimes internationales et ses ports modernes, peut servir de porte d'entrée pour les produits algériens vers les marchés du Golfe, d'Asie et d'Afrique de l'Est. Les produits pharmaceutiques, les matériaux de construction, les engrais et les produits agricoles algériens figurent parmi les filières identifiées comme ayant un fort potentiel à l'export vers le marché omanais.

Dans l'autre sens, l'Algérie s'ouvre aux investissements omanais dans plusieurs secteurs clés. L'industrie, l'énergie, le tourisme, la logistique et l'agriculture sont des domaines où la complémentarité est évidente. La présence du P-DG de la société algéro-omanaise lors de la rencontre témoigne de la volonté de donner un contenu concret à cette coopération à travers des projets communs.

LE RÔLE DU SECTEUR PRIVÉ AU CŒUR DE LA STRATÉGIE

Les deux parties ont insisté sur la nécessité de donner plus de place au secteur privé et aux opérateurs économiques pour concrétiser les accords signés au niveau gouverne-

mental. L'organisation de forums d'affaires, de missions d'hommes d'affaires et de foires spécialisées a été mise en avant comme un outil indispensable pour créer la rencontre entre l'offre et la demande.

Le ministère du Commerce extérieur travaille actuellement à faciliter les procédures administratives et douanières afin d'encourager les opérateurs à se lancer. La mise en place de mécanismes de financement adaptés et la résolution des obstacles logistiques font également partie des priorités pour lever les freins aux échanges.

VERS UN CADRE JURIDIQUE RENFORCÉ

Pour accompagner cette dynamique, l'Algérie et Oman œuvrent au renforcement de leur cadre juridique et institutionnel. La signature de nouveaux accords dans les domaines de la protection des investissements, de la non-double imposition et de la facilitation des échanges est à l'étude. Ces textes visent à donner plus de sécurité et de visibilité aux investisseurs des deux pays.

Le ministre Rezig a réaffirmé à cette occasion l'engagement de l'Algérie

à offrir toutes les facilités aux investisseurs omanais, dans le cadre de la nouvelle loi sur l'investissement qui accorde d'importants avantages et garanties.

Une coopération appelée à s'élargir
Au-delà du commerce, la coopération algéro-omanaise pourrait s'étendre à d'autres secteurs stratégiques comme l'économie numérique, les énergies renouvelables et l'industrie pharmaceutique. Les deux pays partagent la même ambition : construire des partenariats gagnant-gagnant basés sur le transfert de technologie et la création d'emplois.

La rencontre de ce dimanche marque ainsi une nouvelle étape dans le renforcement des relations économiques entre Alger et Mascate. Avec une coordination plus étroite et une mobilisation accrue des opérateurs, l'Algérie et Oman entendent transformer la solidité de leurs liens politiques en résultats économiques tangibles au service du développement des deux nations.

R.N

LIGNE FERROVIAIRE EST

Le tronçon Annaba-Boucheougouf (Guelma) achevé «avant fin septembre prochain»

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a rappelé hier, lors d'une visite à Souk Ahras, l'importance stratégique du projet de la ligne minière de l'Est. Il a appelé à "intensifier et unifier les efforts" pour garantir sa concrétisation dans les délais impartis, conformément aux orientations du président de la République.

Présidant une séance de travail de coordination à la base de vie du groupement des entreprises chargées de la réalisation de la ligne, en présence du wali de Souk Ahras et des représentants de toutes les entreprises de réalisation, des laboratoires et des bureaux d'études, le ministre a passé en revue l'avancement des travaux. Selon un communiqué du ministère, M. Djellaoui a également salué la contribution des travailleurs et des cadres du secteur aux opérations d'extinction des incendies qui ont touché plusieurs wilayas, notamment Souk Ahras, Guelma, El Tarf et Annaba. Il a loué leur sens des responsabilités et leur esprit de solidarité. Sur la base des constats effectués lors des visites de terrain, le ministre a donné plusieurs instructions. Il a exigé l'élaboration d'un calendrier de travail précis pour l'achèvement et la livraison des différents ouvrages d'art, ponts et tunnels, engagement confirmé par les entreprises. Il a aussi insisté sur l'adoption de solutions anticipatives pour lever les obstacles potentiels, et sur la préparation des saisons d'automne et d'hiver à travers des mesures techniques et organisationnelles afin d'assurer la continuité du chantier. Enfin, il a souligné la nécessité de renforcer la coordination entre les intervenants et de doter les chantiers des moyens humains et matériels nécessaires pour accélérer le rythme de réalisation. Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a annoncé, samedi à Guelma, que le tronçon Annaba-Boucheougouf (Guelma) du projet de dédoublement, de rectification et de modernisation de la ligne ferroviaire minière Est (Annaba-Tébessa), sera achevé «avant fin septembre prochain».

Le ministre qui inspectait, dans le cadre d'une visite de travail, la gare



ferroviaire de Boudharoua, dans la commune d'Oued Fragha, a souligné que la «bonne dynamique et le rythme accéléré imprimé aux travaux ont permis d'achever la majeure partie des travaux relatifs à la voie ferrée et aux ouvrages d'art sur ce tronçon nord s'étendant sur 54 km entre le port d'Annaba et Boucheougouf via El Tarf». Sur place, le ministre des Travaux publics a donné des instructions strictes aux responsables du projet au sujet de la nécessité d'intensifier les travaux et de renforcer les chantiers en moyens humains et logistiques nécessaires pour achever les travaux restants sur une partie de ce tronçon et ce, «avant la fin du mois de septembre prochain».

Le ministre a fait part de sa satisfaction quant aux travaux de réalisation de la gare de Boudharoua qui ont atteint leur phase finale, notamment en ce qui concerne l'aspect esthétique, la conception et les installations annexes, lesquelles sont en harmonie, au plan de l'architecture, avec la nature de la région, tout en permettant aux habitants de cette zone de bénéficier plus facilement, grâce à la ligne minière, du transport par voie ferrée.

Lors de l'inspection des travaux de construction de la gare de Boucheougouf, située dans le tronçon nord de la ligne minière Est, M. Djellaoui a rendu hommage aux travailleurs de ce chantier qu'il a

encouragés à maintenir le rythme et la qualité des travaux qui en sont désormais aux dernières finitions.

M. Djellaoui a également inspecté plusieurs autres chantiers dans la commune de Medjez Sfa, plus précisément sur le tronçon central reliant Boucheougouf à Dréa (Souk Ahras) sur une distance de 121 km. Il s'est notamment enquis de l'avancement des travaux de cinq ouvrages d'art, à savoir des viaducs de longueur et de hauteur variable, situés sur le tronçon traversant le territoire de la wilaya, ainsi que des travaux de terrassement, de nivellement, d'aménagement de la voie ferrée, et autres structures hydrauliques prévues sur dans ce segment de la ligne minière.

INSPECTION DE L'AVANCEMENT DU PROJET DE LIGNE FERROVIAIRE MINIÈRE EST

Poursuivant sa sortie, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, s'est ensuite rendu dans la wilaya d'El Tarf où il a inspecté l'avancement du projet de ligne ferroviaire minière Est sur le tronçon traversant la wilaya. Le ministre, accompagné du wali, Mohamed Meziane, des autorités locales et des élus, a inspecté, dans le cadre d'une visite de travail à El Tarf, les travaux de réalisation du tunnel n 3 au point kilométrique (PK) n 30, dans la

commune de Chihani, dans le cadre du projet de contournement de la localité de Dréan, où il a écouté des explications techniques sur l'avancement des travaux de cet ouvrage stratégique.

M. Djellaoui a souligné, à cette occasion, la nécessité de renforcer davantage les chantiers et de mobiliser les ressources humaines et matérielles afin d'accélérer le rythme des travaux et d'en améliorer la productivité, tout en veillant au respect des normes de qualité et de sécurité, insistant sur l'achèvement et la livraison du projet dans les délais contractuels fixés.

Il convient de rappeler que le tronçon de ligne ferroviaire minière Est traversant la wilaya d'El Tarf comprend trois tunnels, dont les travaux de réalisation de deux ont été achevés et livrés, tandis que ceux du troisième tunnel se poursuivent pour être réceptionnés dans les délais impartis. Le ministre devait poursuivre sa visite de travail en vue de s'enquérir de l'avancement de ce projet de ligne ferroviaire minière Est sur le tronçon traversant la wilaya de Guelma.

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base effectuée, sur trois jours consécutifs (15, 16 et 17 août), des visites de terrain dans les différentes gares et chantiers situés le long du projet de la ligne ferroviaire minière Est reliant le port d'Annaba à Bled El-Hadba, dans la wilaya de Tébéssa, sur une distance de 422 km, à travers les wilayas d'Annaba, d'El Tarf, de Guelma, de Souk Ahras et de Tébéssa.

L'objectif consiste à évaluer l'avancement des travaux, les conditions de réalisation et le niveau de mobilisation des ressources humaines et matérielles affectées à ce projet stratégique. Pour rappel, la ligne ferroviaire minière Est relie les wilayas d'Annaba, d'El Tarf, de Guelma, de Souk Ahras et de Tébéssa sur un linéaire total de 422 km dont 54 km situés sur le territoire de la wilaya de Guelma.

DJELLAOUI INSPECTE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX D'EXTENSION DU PORT PHOSPHATIER D'ANNABA

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base,

Abdelkader Djellaoui, s'est enquis, samedi, de l'avancement des travaux d'extension du port phosphatier d'Annaba et du projet de ligne ferroviaire minière Est à El Tarf.

Le ministre, accompagné du wali d'Annaba, Abdelkrim Lamouri, et des autorités locales civiles et militaires, s'est penché sur l'avancement de plusieurs chantiers relevant du projet d'extension du port phosphatier d'Annaba, notamment la pose des pieux (dont 680 sur un total de 1.332 ont été enfoncés), parallèlement aux travaux de réalisation de la barrière en pierre au niveau du mur du quai. Il a été expliqué à M. Djellaoui, alors qu'il inspectait l'avancement des travaux de remblai du fond marin au moyen de sable de mer, que depuis le mois de juin dernier, quelque 1,2 million de m3 ont été remblayés à l'aide d'une embarcation flottante spécialisée.

Le ministre a également inspecté les travaux de mise en place des poutres en béton armé ainsi que les préparatifs en cours pour la pose des dalles préfabriquées en béton armé qui serviront à la construction de la superstructure du quai.

M. Djellaoui a également suivi le processus de mise en place des blocs de béton préfabriqués par la société Meditram (entreprise publique spécialisée dans les infrastructures maritimes et portuaires) à l'aide du navire "Illizi" afin de renforcer la résistance de la digue à l'action des vagues.

Il s'est également intéressé à la nouvelle technique utilisée pour renforcer les couches profondes du sol, connue sous le nom de puits verticaux préfabriqués (PVD) qui servent essentiellement à accélérer la consolidation des sols compressibles, notamment les argiles molles et les vases, ce qui permet de contrôler le taux de tassement du sol et de renforcer sa capacité portante pour supporter la charge de la superstructure du quai.

Le ministre a donné, dans ce contexte, des instructions aux entreprises chargées de la réalisation, à l'effet d'intensifier le suivi sur le terrain et de renforcer la coordination permanente entre les différents intervenants afin de garantir l'achèvement des différents travaux dans les délais fixés.

Hamza B.

L'HEURE EST À L'ANTICIPATION POUR FAIRE FACE AUX PREMIÈRES INTEMPÉRIES

Lancement d'une campagne nationale de nettoyage et d'assainissement

Alors que la saison estivale touche progressivement à sa fin, les autorités locales des wilayas ont pris leurs précautions en renforçant leur dispositif préventif pour limiter les risques liés aux intempéries et les fortes pluies, sans oublier les ruissellements.

C'est ainsi que la campagne nationale préventive d'entretien et de nettoyage des réseaux d'assainissement et des canalisations d'évacuation des eaux pluviales a été lancée, hier, à travers les différentes wilayas du pays, en prévision des éventuelles intempéries, comme l'a si bien indiqué un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

La même source ajoute que « Cette campagne intervient "en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, visant à renforcer les mesures préventives et à hisser le niveau de préparation en prévision des intempéries, dans le cadre des préparatifs de la saison automnale, sous la supervision et le suivi sur le terrain des walis de la République".

Le même communiqué explique que la campagne porte notamment sur "des opérations

intensives de nettoyage et de curage des réseaux d'assainissement et des avaloirs, ainsi que l'élimination de la terre, des sédiments, déchets et obstructions, outre le nettoyage et l'entretien des canalisations d'évacuation des eaux pluviales, afin d'assurer la capacité opérationnelle de ces infrastructures et d'améliorer leur rendement".

Pour assurer cette opération de nettoyage et d'assainissement, les interventions comprennent également "le traitement des points noirs et la résorption des insuffisances enregistrées, avec l'intensification des opérations de maintenance préventive, ce qui contribuera à assurer la fluidité de l'évacuation des eaux et à renforcer le niveau de préparation à travers les différentes wilayas.

Encore faut-il faire remarquer que cette campagne s'inscrit dans le cadre "d'une approche préventive fondée sur la préparation de cette opération, l'intervention préventive et le suivi continu sur le terrain, en coordination entre les différents services et établissements concernés, afin de renforcer la capacité opérationnelle des réseaux d'assainissement et d'évacuation des eaux et de préserver la sécurité des citoyens et des biens". A Alger, un vaste



programme d'entretien des réseaux routiers et d'assainissement a été engagé à travers l'ensemble des communes de la wilaya. C'est ce qui ressort d'un communiqué rendu public par les services de la wilaya d'Alger, précisant que ces mesures ont été prises sur instruction du ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi. L'objectif est clair : ne pas

attendre l'arrivée des intempéries pour intervenir, mais préparer dès maintenant les infrastructures et les différents points sensibles de la capitale. Le dispositif repose notamment, sur l'intensification des opérations de nettoyage, de balayage et de curage des avaloirs et des trémies.

Saïd Ben

LE MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE À SIDI BEL-ABBÈS :

Pose la première pierre d'un projet d'irrigation agricole utilisant des eaux épurées

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a procédé dans la commune de Ras El-Ma, dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, à la pose de la première pierre d'un projet de périmètre d'irrigation agricole couvrant une superficie de 100 hectares, qui reposera entièrement sur l'utilisation des eaux traitées provenant de la station d'épuration des eaux usées de la commune.



En marge du lancement du projet, lors de la deuxième journée de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, le ministre a souligné l'importance de diversifier les sources d'approvisionnement en eau, ainsi que la stratégie de l'Etat visant à valoriser les ressources hydriques non conventionnelles, notamment à travers l'utilisation des eaux usées épurées pour l'irrigation. Cette démarche permet, a-t-il indiqué, de valoriser cette importante ressource hydrique et de la préserver. Dans ce cadre, M. Bouzegza a appelé à généraliser cette expérience et à inscrire la réalisation de nouvelles stations d'épuration des eaux usées dans les communes de Sfisef et Telagh, afin de soutenir les activités

agricoles et industrielles, insistant sur l'importance d'une exploitation rationnelle et durable des ressources en eau. La visite du ministre a également porté sur l'inspection du barrage de Tabia, où il a donné des instructions pour l'élaboration d'une fiche technique complète en vue de la réhabilitation de cette infrastructure et de son exploitation optimale, afin de soutenir l'agriculture et de renforcer son rôle préventif contre les inondations.

Le ministre a aussi inspecté le projet d'aménagement de l'oued Mekerra, sur une longueur de 7 kilomètres à l'intérieur du tissu urbain du chef-lieu de la wilaya. Le projet vise à traiter les points noirs et à moderniser les réseaux d'assainissement afin de protéger la

ville et son environnement.

M. Bouzegza a appelé à intensifier les efforts pour lutter contre les fuites d'eau et à moderniser le service public grâce à la numérisation et à l'installation de compteurs intelligents. Il a également annoncé la réactivation de la "police de l'eau", afin de lutter fermement contre toute infraction ou exploitation illégale des ressources hydriques.

Lors d'une conférence de presse tenue à l'issue de sa visite de terrain, le ministre de l'Hydraulique a souligné que la wilaya de Sidi Bel-Abbès s'oriente résolument vers une stabilisation et une amélioration de l'approvisionnement en eau potable et en eau d'irrigation, grâce à un ensemble de projets stratégiques nationaux et locaux

fondés sur la diversification des sources d'approvisionnement et l'interconnexion des réseaux hydrauliques.

Il a rappelé que la wilaya, qui dépendait principalement des eaux souterraines, avait bénéficié de programmes majeurs visant à renforcer son approvisionnement à partir des Chott Est et Ouest, ainsi que de projets permettant l'acheminement de plus de 70.000 mètres cubes d'eau par jour et son raccordement à une nouvelle station située dans la wilaya de Tlemcen.

Ces projets devraient permettre de résorber le déficit et d'assurer une meilleure complémentarité entre les ressources en eau de surface provenant des barrages et des stations de stockage.

TISSEMSILT:

Lancement des travaux de réalisation de plusieurs réservoirs d'eau

Les travaux de réalisation de plusieurs réservoirs d'eau ont récemment été lancés à Tissemsilt, afin de renforcer les capacités de stockage de la wilaya, a-t-on appris auprès de la Direction locale de l'Hydraulique, maître d'ouvrage. Le chef du service de mobilisation des ressources en eau, Othmane Toufik, a indiqué que ces projets s'inscrivent dans le cadre du programme sectoriel

ordinaire de l'année 2026 et visent à renforcer les capacités de stockage et à améliorer l'approvisionnement en eau potable au profit des habitants de la wilaya.

Le même responsable a précisé que les réservoirs, dont les travaux ont débuté, comprennent un réservoir d'une capacité de 4.500 mètres cubes à Sidi El Houari, dans la commune de Tissemsilt, un autre de 5.000 mètres cubes dans la commune

de Khemisti, ainsi qu'un troisième d'une capacité de 3.000 mètres cubes dans la commune de Boucaïd. Le responsable a également fait savoir que les travaux de réalisation de six autres réservoirs d'eau seront lancés prochainement dans les communes de Layoune, Bordj Bounâama, Bordj El Emir Abdelkader, Lazharia et Ammari, pour une capacité totale de stockage estimée à 16.000 mètres cubes. Ces infra-

structures contribueront à renforcer les capacités de stockage de la wilaya, notamment dans les zones éloignées.

La même source a, par ailleurs, indiqué que, dans le cadre des efforts visant à améliorer l'approvisionnement en eau potable et à renforcer les capacités de mobilisation de cette ressource vitale, le forage de sept nouveaux puits profonds sera prochainement lancé dans plusieurs communes de la wilaya.

ACCIDENTS DE BUS DE NAÂMA :

Les autorités locales au chevet des blessés

Les autorités locales de la wilaya de Naâma se sont déplacées sur les lieux de l'accident mortel survenu dimanche à l'aube à Aïn Sefra, avant de se rendre à l'établissement public hospitalier Mohamed Boudiaf pour suivre de près la prise en charge des blessés.

« À la suite de l'accident de la circulation mortel survenu à l'aube de ce dimanche 16 août 2026, à 3h05, après la sortie de route et le renversement d'un bus de transport de voyageurs assurant la liaison Tindouf-Sidi

Bel Abbès, sur la route nationale n°06, dans la commune d'Aïn Sefra, les autorités locales de la wilaya de Naâma, accompagnées des autorités sécuritaires et militaires ainsi que des différents services intervenants, se sont rendues sur les lieux pour s'enquérir des circonstances de l'accident et suivre les opérations d'intervention et de prise en charge des victimes et des blessés », indique le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

Sur place, les autorités ont suivi

le déroulement des opérations de secours et les différentes interventions engagées à la suite de cet accident. Elles se sont ensuite rendues à l'établissement public hospitalier Mohamed Boudiaf d'Aïn Sefra afin de s'enquérir de l'état de santé des blessés et des conditions de leur prise en charge médicale.

Selon le bilan actualisé communiqué par le ministère, l'accident a fait six morts et 31 blessés, des deux sexes, présentant des blessures de gravité variable. Les blessés ont été secourus puis

évacués vers l'hôpital Mohamed Boudiaf d'Aïn Sefra, où ils ont été pris en charge par les équipes médicales.

Le dispositif de prise en charge a été renforcé avec la mobilisation des différents services concernés, qui ont mis à contribution les moyens humains et matériels nécessaires pour faire face à la situation. Des équipes médicales et paramédicales de Naâma, Mecheria et Aïn Sefra ont notamment été mobilisées pour assurer les soins aux blessés et suivre leur évolution médicale.

TOUGGOURT :

Divers projets de développement en cours à El-Hadjra

Une série d'opérations de développement, tous secteurs confondus, sont en cours de réalisation dans la daïras d'El-Hadjra (Sud de Tougourt), dans le cadre des efforts visant à répondre aux attentes des citoyens, a-t-on appris samedi des services de la wilaya. Il s'agit, entre autres, de la modernisation et du dédoublement d'un tronçon de 9,5 km de la route nationale RN-3, de la réhabilitation de 7km du réseau d'alimentation en eau potable, en plus de la réalisation de 12 km de pistes agricoles, a précisé la même source. En outre, des opérations d'aménagement urbain sont menées afin d'éradiquer les "points noirs" à travers des quartiers des communes d'El-Hadjra et El-Alia, notamment au niveau du quartier Houari Boumediène et à proximité de la RN-123, sur un linéaire de 5km, a-t-on ajouté.

Ce programme de développement porte également sur le renforcement et la rénovation de certaines parties du réseau d'assainissement, le raccordement d'une centaine de foyers au réseau précité, l'équipement d'un puits destiné à l'approvisionnement en AEP, la réhabilitation du complexe sportif local et d'établissements éducatifs, ainsi que la réalisation de cantines scolaires, selon les services de la wilaya. Lors d'une récente visite de terrain, le wali de Tougourt, Othmane Abdelaziz, a insisté sur l'accélération du rythme de travaux, le respect des délais impartis et normes de qualité requises, soulignant l'importance de ces projets pour consolider le cadre de vie des citoyens.

Deux personnes arrêtées à

Constantine

Saisie de près d'un demi-million de comprimés psychotropes

Deux individus ont été arrêtés et près d'un demi-million de comprimés psychotropes ont été saisis lors d'une opération menée par des éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Constantine, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans la dynamique des efforts consentis dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et le narcotrafic, les personnels du Groupement territorial de la Gendarmerie Nationale de Constantine en 5ème Région militaire, ont arrêté, hier samedi 15 août 2026, deux (2) narcotrafiquants et saisi environ un demi-million de comprimés psychotropes, dissimulés à l'intérieur d'un camion semi-remorque. Aussi, (3) trois véhicules touristiques ont été saisis dans le cadre de cette affaire", précise la même source. "Cette opération de qualité confirme, encore une fois, la mobilisation quotidienne et permanente de toutes les composantes de l'Armée nationale Populaire, afin de faire face aux tentatives visant à porter atteinte à la quiétude et à la sécurité du citoyen et à inonder notre pays par ces substances toxiques", conclut le MDN.

PRISONS DE L'OCCUPATION MAROCAINE :

Témoignages vivants d'anciens détenus politique sahraouis

Les témoignages vivants de militants politiques sahraouis, anciens détenus dans les prisons marocaines, ont révélé les souffrances et les violations dont ils ont été victimes pendant leur détention, ainsi que les pressions exercées sur leurs familles et l'interdiction des visites familiales imposée par l'occupant.

En marge de la 14e édition de l'université d'été des cadres du Front du Polisario et de la République sahraouie arabe et démocratique (RASD), dont les activités ont commencé mercredi dernier et se poursuivent à l'université M'hamed Bougara de Boumerdès, des militants politiques sahraouis ont relaté les traitements inhumains qui les ont privés de leurs droits les plus élémentaires et ont porté atteinte à leur dignité, l'occupation marocaine excellant dans la torture, les insultes et les humiliations tout au long de leur période de détention, durant laquelle leurs familles faisaient également l'objet de pressions et d'interrogatoires. Dans son témoignage, le militant politique sahraoui Aziz El-Ouahidi, qui a passé dix ans dans les prisons de l'occupant marocain, a rapporté que les souffrances que lui et d'autres détenus sahraouis ont endurées dans les prisons étaient dépourvues de toute humanité, et se traduisaient par «des tortures psychologiques et physiques, des actes d'intimidation et de terreur, ainsi que par



l'interdiction des visites familiales, outre les atteintes à la dignité humaine». Il a ajouté que le pire traitement qu'un prisonnier subit lors de sa détention est d'être traité comme s'il était «sans valeur, sans dignité et sans humanité», tout en étant privé de ses droits les plus élémentaires et soumis quotidiennement à la privation de nourriture. Ces faits ont été corroborés par d'autres anciens détenus politiques, Abdelmouli Al-Hafdhii, El-ber El-Kentani, Zahra Sabahi, Houda Bakka et Kebbal Mohamed Amine, qui ont unanimement affirmé dans leurs témoignages que l'occupant marocain recourt à des méthodes «d'une extrême cruauté et inhumanité», en particulier à l'encontre des militants politiques et des étudiants universitaires, en les traquant, et en

inventant de motifs illusoire pour les arrêter, usant des méthodes «les plus dangereuses» et en concoctant des procès-verbaux imaginaires à caractère criminel. Les intervenants ont également révélé d'autres violations subies quotidiennement par le peuple sahraoui, consistant en des pressions exercées sur les familles des détenus après l'émission de mandats de détention arbitraire, sans le moindre respect des normes des droits de l'homme. Dans ce cadre, El-ber El-Kentani, Zahra Sabahi, et Houda Bakka ont également fait savoir que l'occupant a recourt au transfert forcé des militants politiques d'une prison à une autre afin de couper tout contact entre eux. L'emprisonnement des militants politiques sahraouis se fait dans des conditions «extrêmement précaires, dans des cel-

lules surpeuplées, sans la moindre condition de détention garantissant la dignité humaine, tout en les privant de visites familiales pendant de longues périodes et en refusant de leur délivrer leurs documents administratifs après leur libération», ont-ils dit. Selon ces mêmes témoignages, les autorités d'occupation extorquent leurs déclarations sous la contrainte, la torture, et la supervision de personnes «suspectes» appartenant aux différents services de sécurité du régime du Makhzen, qui tentent de semer la discorde parmi eux afin de les diviser et de porter atteinte à l'unité des rangs sahraouis. Tous les témoignages concordent sur le fait que les détenus politiques sahraouis font fréquemment l'objet d'un nouvel enlèvement après leur mise en liberté.

MIGRATION IRRÉGULIÈRE :

Le Makhzen expulse des journalistes espagnols de la ville de Fnideq

Le régime du Makhzen marocain a expulsé l'équipe de journalistes de la télévision publique espagnole TVE et de l'agence de presse espagnole EFE de la ville de Fnideq, alors qu'elle couvrait les tentatives de migration irrégulière vers la ville de Ceuta ainsi que la situation sociale aux abords de la frontière entre les deux pays, suscitant de vives condamnations de cette atteinte à la liberté de la presse. Des observateurs n'excluent pas que cette décision soit liée à la colère du Makhzen face à la couverture par les médias espagnols de la fuite collective de dizaines de milliers de Marocains vers Ceuta à la fin du mois de juillet dernier, ainsi qu'à la mise en lumière de l'implication du Makhzen dans l'afflux de migrants irréguliers vers la ville, dans une tentative de faire pression sur Madrid et l'Union européenne (UE). Le site de la Radio -Télévision espagnole (RTVE) avait publié une enquête révélant une montée du mécontentement social au Maroc, sur fond de situation économique et sociale difficile dans le pays, parallèlement à la récente crise migratoire à Ceuta, suscitant des interrogations sur l'avenir du régime du Makhzen

face à la montée de la colère. La télévision publique espagnole TVE avait également diffusé un reportage affirmant que l'entrée de plus de 72.000 migrants marocains à Ceuta constituait une opération "organisée" et non une simple "migration spontanée". Dans un communiqué, la RTVE a exprimé son profond rejet de la décision des autorités marocaines d'obliger son équipe d'information, ainsi qu'une équipe de l'agence de presse espagnole EFE, présentes dans la région, à quitter la ville de Fnideq. Le communiqué précise que les journalistes effectuaient un travail de terrain "rigoureux et d'intérêt public", portant sur les mouvements de population et la situation sociale dans la zone frontalière avec Ceuta, soulignant que les autorités marocaines ont informé les journalistes oralement qu'ils devaient quitter la ville, en invoquant pour seule justification "l'exécution des instructions", sans fournir aucune explication officielle. Le président de la RTVE, José Pablo Lopez, a affirmé que "l'expulsion de nos professionnels de Fnideq constitue un obstacle extrêmement grave à la liberté de la presse et au

droit d'accès à l'information". Il a souligné que "l'engagement des professionnels de la RTVE à fournir une couverture honnête, objective et de terrain des événements liés à la migration ne peut être soumis à des décisions arbitraires empêchant de montrer la réalité". Il a également affirmé que la restriction de l'accès aux zones où se déroulent les événements "porte directement atteinte à la transparence internationale". De son côté, l'agence espagnole EFE a condamné l'expulsion de ses journalistes et de ceux de la télévision espagnole TVE du Maroc, sur ordre des autorités marocaines. Elle a estimé que la menace de retrait des accréditations et du matériel professionnel pour contraindre les journalistes à quitter leurs hôtels, sans fournir aucune justification officielle, constitue "une attaque directe" contre la liberté d'exercer leur profession et contre le droit des citoyens à accéder à une information fiable. L'agence EFE a également affirmé que "le fait d'empêcher la presse espagnole d'être présente sur le terrain restreint arbitrairement sa capacité à fournir un récit indépendant et fiable des événements".

LE REPRÉSENTANT PERMANENT DU FRONT POLISARIO SIDI MOHAMED OMAR: "L'occupant marocain n'a pas la volonté politique de trouver une solution définitive"

Le Représentant permanent du Front Polisario et de l'Etat sahraoui auprès de l'Organisation des Nations Unies, coordinateur de la MINURSO et membre du secrétariat national du Polisario, M. Sidi Mohamed Omar, a affirmé, samedi, que l'occupant marocain ne dispose d'aucune volonté politique pour parvenir à une solution définitive au conflit du Sahara occidental, conformément au Droit international. Lors d'une conférence animée dans le cadre de la 14e édition de l'université d'été des cadres du Front du Polisario et de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), qui se tient à l'université M'hamed Bougara de Boumerdès, M.Sidi Mohamed Omar, a déclaré que "l'occupant marocain continue d'imposer sa politique coloniale pour ancrer son occupation illégale de certaines parties du territoire du Sahara occidental, au mépris de la légalité internationale qui reconnaît le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination".

Il a ajouté que la position de la partie sahraouie se traduisait par "sa quête d'une paix juste et durable, ainsi que par la volonté de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable, non négociable, imprescriptible et non déléguable à l'autodétermination et à l'indépendance", tandis que, la partie marocaine persiste dans son "rejet absolu de toutes les solutions qui confirment les droits du peuple sahraoui", ce qui, a-t-il souligné, "place la lutte du peuple sahraoui pour la liberté et l'indépendance à un tournant décisif".

Le diplomate sahraoui a considéré que "l'élément essentiel et constant de l'équation complexe de la question sahraouie est le peuple sahraoui, fermement déterminé à poursuivre la résistance et la lutte".

Il a également déclaré que l'Etat sahraoui était "disposé à négocier avec le Maroc l'établissement de relations stratégiques entre les deux pays et mutuellement bénéfiques", après le référendum d'autodétermination et l'indépendance de la République arabe sahraouie démocratique. En marge des travaux de l'université d'été, M.Sidi Mohamed Omar a rappelé devant la presse que la question demeure inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations Unies et de ses organes connexes, en tant que question politique liée à la décolonisation, conformément à la résolution historique 14/15 de l'Assemblée générale. Selon le représentant sahraoui, malgré les développements qu'a connus la cause au cours de l'année 2026, "il n'est pas possible de se prononcer sur son processus politique car elle n'en est qu'à ses débuts". Il a toutefois ajouté que "ce qui se profile à l'horizon, et qui est une réalité, c'est l'obstination de l'occupant marocain à poursuivre son projet expansionniste et sa tentative à consacrer l'occupation en s'emparant de parties du territoire sahraoui".

La Cour administrative d'appel fixe 5 critères clés pour régulariser les travailleurs « hors métiers en tension »

PAR ME FAYÇAL
MEGHERBI, AVOCAT

Face au durcissement des règles de séjour et au flou entourant l'admission exceptionnelle par le travail, la Cour administrative d'appel de Paris tape du poing sur la table.

Dans une série de cinq arrêts emblématiques rendus en formation plénière, les juges d'appel tracent une feuille de route claire et inédite pour l'évaluation des demandes de régularisation hors du cadre restreint des « métiers en tension ». Fin du flou préfectoral : une grille d'évaluation inédite. Alors que la loi Immigration et les directives ministérielles ont braqué les projecteurs sur la liste stricte des « métiers en tension » (article L. 435-4 du CESEDA), des milliers de travailleurs étrangers engagés dans d'autres secteurs essentiels se trouvaient dans un flou juridique. Par cinq arrêts majeurs (n° 24PA04236, 24PA04614, 25PA00741, 25PA04152 et 25PA03257), la Formation plénière de la Cour administrative d'appel de Paris est venue clarifier le pouvoir discrétionnaire du préfet au titre de l'admission exceptionnelle au séjour (article L. 435-1 du CESEDA). Si le préfet conserve son opportunité d'appréciation, la juridiction parisienne encadre désormais cette décision en imposant l'examen de critères objectifs d'insertion professionnelle et personnelle, indépendamment de l'appartenance à la liste des métiers en tension.



LES 5 CRITÈRES INDISPENSABLES RETENUS PAR LA COUR

Critère d'évaluation	Éléments concrets appréciés par le juge
1. Ancienneté et stabilité professionnelle	Durée d'exercice continu, régularité des fiches de paie et constance de l'engagement dans l'emploi.
2. Qualification, expérience et rémunération	Niveau de salaire (respect du SMIC ou de la grille conventionnelle), diplômes et compétences acquises en France.
3. Besoins réels de l'employeur	Nature de l'activité exercée et réalités de recrutement du secteur, même hors liste officielle des métiers en tension.
4. Soutien actif de l'entreprise	Implication de l'employeur dans les démarches de régularisation et promesse ou maintien du contrat de travail.
5. Civisme et intégration globale	Respect scrupuleux des obligations fiscales, absence de trouble à l'ordre public et ancrage dans la société.

UNE LUEUR D'ESPOIR POUR LES SALARIÉS ET LEURS EMPLOYEURS

Cette avancée jurisprudentielle rappelle aux préfetures qu'un refus de séjour ne peut pas être motivé par le seul constat que l'emploi n'apparaît pas dans la liste des métiers en tension. L'administration est désormais contrainte de réaliser un examen d'ensemble de la situation individuelle du demandeur. Pour les avocats spécialisés comme pour les syndicats et organisations patronales, ces décisions redonnent un levier juridique déterminant aux travailleurs intégrés, imposant à l'administration une analyse pragmatique des réalités du marché du travail francilien.

Silence de la Préfecture : Quand la justice administrative contraint l'Administration à délivrer un titre de séjour

CHRONIQUE JURIDIQUE /
DROIT DES ÉTRANGERS :
PAR ME FAYÇAL MEGHERBI,
AVOCAT

Face au rejet implicite de la préfecture de police de Paris concernant la délivrance d'un certificat de résidence, une ressortissante algérienne a obtenu gain de cause devant le tribunal administratif grâce à l'action opiniâtre de son conseil, Me Fayçal Megherbi. L'État a finalement cédé avant le jugement et a été condamné aux dépens. PARIS — C'est une victoire significative contre l'inertie administrative qui vient d'être rendue au Tribunal administratif de Paris. L'affaire illustre le parcours de combattant auquel sont souvent confrontés les ressortissants étrangers dans le renouvellement ou l'obtention de leurs titres de séjour, mais aussi l'efficacité des recours juridictionnels menés avec rigueur. Mme X., ressortissante algérienne installée en France, avait sollicité



auprès de la préfecture de police la délivrance d'un certificat de résidence algérien. Face au silence gardé par les services préfectoraux — équivalant légalement à une décision implicite de rejet —, celle-ci s'est retrouvée dans une précarité juridique critique. Saisi du dossier, son avocat, Me Megherbi, a engagé le 1er octobre 2025 un recours en annulation devant

le tribunal administratif de Paris (requête n° 2528581/6-1), assorti de conclusions d'injonction sous astreinte et d'une demande d'indemnisation au titre des frais d'instance.

MACHINE ARRIÈRE DE LA PRÉFECTURE SOUS LA PRESSION CONTENTIEUSE
La stratégie contentieuse orchestrée

par Me Megherbi a rapidement porté ses fruits. Voyant le dossier transmettre un risque juridique certain devant le juge administratif, le préfet de police a finalement fait marche arrière.

Le 3 juin 2026, la préfecture de police a produit un mémoire en défense informant le tribunal qu'elle avait délivré à Mme X. un certificat de résidence algérien valable du 12 décembre 2025 au 11 décembre 2026, demandant ainsi un non-lieu à statuer. Par une ordonnance rendue le 17 juillet 2026, la présidente de formation de jugement du tribunal administratif de Paris a pris acte de la délivrance du titre de séjour.

L'ÉTAT CONDAMNÉ AUX DÉPENS

Tirant les conséquences de la faute de l'administration qui a contraint la requérante à agir en justice, le tribunal a condamné l'État à verser à la cliente de Me Megherbi la somme de 800 euros au titre de l'article L. 761-1 du code de justice administrative.

Immigration et titres de séjour : Examen civique, Niveau A2 et Taxes en hausse, ce qui change concrètement en 2026

PAR ME FAYÇAL MEGHERBI,
AVOCAT

Entrées en vigueur au fil des derniers mois, les mesures clés de la loi immigration de janvier 2024, couplées aux nouvelles dispositions de la loi de finances, façonnent désormais le quotidien des ressortissants étrangers en France. Examen civique obligatoire, exigences linguistiques accrues et hausse significative des frais de séjour : tour d'horizon des nouvelles règles désormais applicables.

L'examen civique et la maîtrise du français au cœur du parcours d'intégration

Depuis le 1er janvier 2026, l'accès à un titre de séjour pérenne ne repose plus uniquement sur des critères d'installation ou de situation administrative. Pour prétendre à une carte de séjour pluriannuelle ou à la carte de résident, les demandeurs doivent désormais réussir un examen civique obligatoire. Ce test évalue la connaissance effective des valeurs fondamentales de la République, de l'histoire et du fonctionnement de la société française. En parallèle, le niveau d'exigence linguistique franchit un palier structurant. L'obtention de la carte de séjour pluriannuelle exige désormais d'attester d'un niveau minimal de maîtrise du français correspondant au niveau A2 du Cadre européen commun de



référence pour les langues (CECRL). Ces deux mesures réaffirment le rôle central de l'intégration républicaine et de l'apprentissage de la langue dans le renouvellement du droit au séjour.

FISCALITÉ DU SÉJOUR : UNE REVALORISATION MARQUÉE DES DROITS DE TIMBRE

L'année 2026 enregistre également un relèvement notable du coût des démarches d'admission et de délivrance. En application des récentes règles fiscales, les tarifs des taxes et droits de timbre dus lors de la première délivrance des cartes de séjour temporaires, pluriannuelles ou de résident ont

augmenté depuis le 1er mai 2026. Le tarif de droit commun pour une première délivrance atteint ainsi 300 euros. Le législateur a toutefois maintenu une grille adaptée à certaines situations particulières : un tarif minoré reste appliqué à des publics spécifiques, notamment les étudiants et les travailleurs saisonniers, afin de préserver l'attractivité académique et économique de certains secteurs.

RÉGULARISATION PAR LE TRAVAIL : CAP SUR L'ÉCHÉANCE DE DÉCEMBRE 2026

Face à ces exigences accrues, le volet

économique de la réforme conserve une voie d'accès spécifique au séjour. Le mécanisme de régularisation exceptionnelle pour les travailleurs étrangers exerçant dans les « métiers en tension » continue de produire ses effets. Ce dispositif transitoire permet aux salariés occupant des postes au sein de secteurs confrontés à des pénuries structurelles de solliciter l'admission exceptionnelle au séjour sur le fondement de leur activité professionnelle. Attention toutefois au calendrier : cette passerelle spécifique poursuit son application dans le cadre strict des dispositions prévues jusqu'en décembre 2026.

Droit des étrangers : le grand carambolage réglementaire

PAR ME FAYÇAL MEGHERBI,
AVOCAT

Entre le déploiement du Pacte européen sur la migration et l'asile, le passage à une logique de résultat pour l'intégration républicaine et l'engorgement persistant des guichets préfectoraux, le droit des étrangers traverse une zone de turbulences inédite. Enquête sur un système sous pression maximale.

Un sentiment de vertige juridique et d'asphyxie administrative. C'est ainsi que de nombreux praticiens du droit, associations et usagers décrivent l'état du droit des étrangers en France. Alors que la législation nationale s'est durcie sur les exigences d'intégration, le cadre juridique subit une refonte européenne majeure dans un contexte où les services de l'État peinent toujours à répondre aux demandes quotidiennes.

1. Le Pacte européen sur l'asile et la migration : le choc du nouveau cadre communautaire

Le basculement est européen. Entré en application à l'échelle de l'Union européenne, le Pacte européen sur la migration et l'asile réorganise en profondeur la gestion des flux migratoires aux frontières extérieures et l'instruction des demandes d'asile.

Ce nouveau cadre introduit une logique

renforcée d'amont :

- Procédure de filtrage (screening) : Contrôles d'identité, sanitaires et de sécurité obligatoire aux frontières avant toute entrée officielle sur le territoire.
- Procédures accélérées aux frontières : Examen express des demandes d'asile pour les ressortissants de pays présentant un taux statistique de reconnaissance de la protection internationale historiquement bas.
- Refonte du mécanisme de solidarité : Révision des règles du système « Dublin » au profit de mécanismes de solidarité interétatique modulables.

En France, la mise en œuvre opérationnelle de ces règles européennes a suscité d'importants débats juridiques. Les juridictions administratives – au premier rang desquelles le Conseil d'État et la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) – ont dû adapter en urgence leurs procédures pour faire face à la gestion des recours dans des délais contraints.

2. Intégration : la fin de l'obligation de moyens, le règne du résultat

Au niveau national, l'accès à un titre de séjour pérenne ou à la nationalité française obéit à un nouveau paradigme. Les dispositions issues des réformes récentes sont désormais pleinement effectives : l'accès aux droits ne repose plus sur le simple suivi

de formations civiques ou linguistiques, mais sur la preuve de leur réussite.

LES NOUVELLES EXIGENCES D'INTÉGRATION

- Carte de séjour pluriannuelle / Résident :
 - Passage d'une obligation de moyen à une obligation de résultat
 - Examen civique obligatoire validant la connaissance des valeurs républicaines
 - Niveaux A2 / B1 de français exigés selon le titre demandé

- Naturalisation française :
 - Hausse du niveau de langue requis (passage au niveau B2)
 - QCM civique écrit obligatoire sur l'histoire, la culture et les institutions françaises

Pour les ressortissants étrangers, la marche s'est considérablement élevée. Si les pouvoirs publics mettent en avant la volonté de favoriser une « intégration réussie par l'assimilation des règles républicaines », les professionnels sur le terrain pointent le risque d'exclusion administrative pour des personnes travaillant déjà en France mais peinant à franchir ces barrières linguistiques et académiques.

3. Préfectures sous tension : l'épreuve de la dématérialisation

Sur le terrain, ces évolutions normatives viennent se heurter à une réalité brutale : la saturation des services préfectoraux et des guichets en charge du séjour.

Malgré le déploiement continu de l'ANEF (Administration Numérique pour les Étrangers en France), les goulots d'étranglement persistent :

- Ruptures de droits et délais de délivrance : Délais de plusieurs mois pour obtenir un rendez-vous ou renouveler un récépissé, entraînant des pertes d'emploi temporaires ou la suspension de droits sociaux.

- Contentieux de masse : Multiplications des référés-mesures utiles et référés-libertés devant les Tribunaux administratifs pour contraindre la préfecture à enregistrer une demande ou à délivrer un titre.

- Précarisation des usagers : Traitement au compte-gouttes des demandes de régularisation par le travail ou la vie privée et familiale.

Synthèse : Un équilibre introuvable ? Entre impératif européen de contrôle des frontières, sévérité accrue des conditions d'installation durable et saturation des moyens administratifs sur le territoire, le droit des étrangers est devenu le théâtre quotidien d'un tiraillement permanent entre volonté politique de fermeté et garanties fondamentales de l'État de droit.

L'ECHO D'ALGERIE

ALGÉRIE-SÉNÉGAL:

La ligne maritime à l'épreuve du couloir commercial

Le port autonome de Dakar marque une étape charnière de son développement. L'installation de la nouvelle direction générale, confiée à Doune Pathé Mbengue, intervient à un moment où le Sénégal ambitionne de consolider sa position de hub logistique majeur en Afrique de l'Ouest. En parallèle, l'Algérie cherche activement à ancrer sa présence commerciale sur le marché sénégalais et au-delà.



multiplient les partenariats stratégiques dans la région.

Dans ce sens, l'entreprise algérienne pionnière dans la fabrication des câbles d'énergie ENICAB a conclu un accord de distribution au Sénégal, tandis qu'ANABIB et FONDAL ont établi des contrats de représentation avec CFTS West Africa.

Dans le même secteur, GISB Electric a signé un partenariat régional couvrant le Sénégal et la Côte d'Ivoire. Ces initiatives démontrent que la demande et les marchandises existent.

L'objectif immédiat est désormais le groupage des cargaisons afin d'éviter que chaque exportateur ne cherche des solutions isolées. Une programmation mensuelle mutualisée apporterait au transporteur la garantie de volumes constants.

L'intégration des produits algériens dans les nouveaux réseaux de distribution sénégalais, tels que les Boutiques de Référence ou la future Centrale d'Achat, constitue un levier déterminant. Une telle synergie assurerait des commandes régulières et sécuriserait le remplissage des conteneurs. L'arrivée de la nouvelle direction du port de Dakar dépasse donc le simple cadre managérial. L'épreuve de vérité résidera dans la capacité des acteurs publics et privés la CNAN, les autorités portuaires, DP World, les douanes et les transitaires à synchroniser leurs efforts pour transformer une destination maritime ponctuelle en un axe d'exportation pérenne vers l'Afrique de l'Ouest.

Cependant, au-delà des changements administratifs, le véritable enjeu stratégique pour Alger et Dakar réside dans la concrétisation opérationnelle d'un projet clé, la consolidation de la ligne maritime directe entre l'Algérie et le Sénégal pour en faire un couloir commercial permanent et performant.

Sur le papier, l'infrastructure existe déjà. La compagnie nationale algérienne CNAN EL DJAZAIR intègre officiellement Dakar dans ses liaisons vers l'Afrique de l'Ouest, affichant une fréquence d'environ un voyage chaque mois avec un temps de transit maritime estimé à 06 jours. De son côté, la plate-forme portuaire sénégalaise a

démonstré sa puissance logistique en traitant près de 850 000 équivalents 20 pieds (EVP) au cours de l'année 2025, contre environ 265 000 en 2008. Cette croissance spectaculaire démontre le rôle central que joue Dakar dans le ravitaillement du pays et de son arrière-pays ouest-africain.

Pourtant, la simple existence d'un service maritime ne garantit pas automatiquement l'établissement d'un flux marchand fluide.

Pour qu'un opérateur économique algérien s'engage durablement, il a besoin de prévisibilité. Cela implique d'avoir un accès transparent aux noms des navires, aux dates exactes d'appontage et d'extinction des réservations, au coût global des manutentions, ainsi

qu'aux détails sur l'agent consignataire chargé de prendre en main la marchandise à l'arrivée.

De plus, l'équation économique de cette ligne maritime repose sur la résolution d'une contrainte majeure, le fret de retour. Un navire quittant l'Algérie plein et revenant à vide fragilise considérablement la rentabilité et la régularité du service. L'avenir de cette route dépend impérativement d'un commerce bidirectionnel équilibré, où le Sénégal exporte également vers le marché algérien des produits recherchés tels que les arachides, la noix de cajou ou d'autres denrées agricoles. Sur le plan industriel, la dynamique est déjà enclenchée. Plusieurs entreprises algériennes de premier plan

L'ALGÉRIE AUJOURD'HUI

MALADIES CHRONIQUES, PRÉVENTION, URGENCES :

Les défis du nouveau programme Algérie-OMS

Le secteur de la santé demeure une priorité de l'action publique en Algérie. Ces dernières années, les efforts ont porté sur le renforcement des infrastructures, la modernisation des équipements, la formation des professionnels et le développement de la prévention. Le système de santé doit, toutefois, continuer à s'adapter à l'évolution des besoins, notamment face à la progression des maladies chroniques.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la coopération entre l'Algérie et l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Jeudi 13 août, le ministère de la Santé a signé le programme budgétaire de coopération pour la période 2026-2027. Le document a été signé par le ministre de la Santé, le professeur Mohamed Seddik Aït Messaoudene, et le représentant de l'OMS en Algérie, le Dr Phanuel Habimana, en présence de représentants des institutions concernées et de cadres du ministère.

Le programme constitue le cadre de référence des actions qui seront menées conjointement au cours des deux prochaines années. Il doit permettre de fixer les priorités, d'organiser l'appui

technique de l'OMS et de suivre les actions engagées.

Selon le communiqué du ministère, les axes retenus portent sur le renforcement du système de santé, la couverture sanitaire universelle, la prévention et la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, ainsi que la préparation et la réponse aux urgences sanitaires.

Le programme doit notamment accompagner le renforcement des compétences, l'amélioration de la surveillance épidémiologique, la prévention, le dépistage et la qualité des soins. La préparation aux urgences sanitaires constitue également un volet important, dans un contexte où la crise de la Covid-19 a montré la nécessité de disposer de mécanismes efficaces de surveillance, d'alerte et de réponse rapide.

Cette coopération intervient alors que, selon les données de l'OMS, les maladies non transmissibles représentent plus de 60% des décès dans le pays. Le diabète, l'hypertension, les maladies cardiovasculaires, les maladies respiratoires chroniques et les cancers nécessitent une prise en charge régulière et sur le long terme. La prévention, le dépistage précoce et le suivi des patients prennent

donc une importance croissante.

RENFORCER

LE SYSTÈME DE SANTÉ

Dans le domaine du cancer, le développement des registres constitue l'un des outils permettant de mieux suivre cette évolution. Le ministère de la Santé a indiqué que 84 registres couvrent désormais une large partie du territoire national. Ces données doivent contribuer à améliorer la connaissance de la situation épidémiologique et à orienter les politiques de prévention et de prise en charge.

L'Algérie dispose, par ailleurs, d'importants acquis dans la lutte contre les maladies transmissibles. Toujours selon l'OMS, le pays a été certifié exempt de poliomyélite due au poliovirus sauvage en 2016 et a obtenu en 2018 la validation de l'élimination du tétanos maternel et néonatal. En 2019, l'Algérie a également été officiellement certifiée exempte de transmission autochtone du paludisme. Ces résultats ne dispensent toutefois pas d'une vigilance continue. En 2025, l'Algérie a lancé une campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite ciblant près de 4,5 millions d'enfants, dans un

contexte de circulation de poliovirus dérivés de souches vaccinales. Cette situation rappelle l'importance de maintenir une couverture vaccinale élevée et une surveillance épidémiologique efficace. La couverture sanitaire universelle constitue un autre enjeu central du programme. Elle ne se limite pas à la disponibilité des structures de soins. Elle suppose un accès effectif à des prestations de qualité, au moment où elles sont nécessaires, avec des services de proximité efficaces, des ressources humaines suffisantes et une organisation capable de répondre aux besoins des différentes catégories de la population. La coopération avec l'OMS peut, dans ce cadre, apporter une expertise technique, favoriser la formation et l'échange de données et de bonnes pratiques. Le programme 2026-2027 devra renforcer durablement le système de santé, mieux prévenir et prendre en charge les maladies chroniques, préserver les acquis contre les maladies transmissibles et améliorer l'accès aux soins. Au-delà de la signature, l'enjeu sera de traduire les priorités définies en résultats concrets sur le terrain, au bénéfice des professionnels de santé et des citoyens.

LE JOUR D'ALGÉRIE

MUSÉE NATIONAL
DU MOUDJAHID
À ALGER :

Le film

Kangamba projeté au centenaire de Fidel Castro

Le Musée national du Moudjahid à Alger a accueilli, jeudi, la projection du film historique «Kangamba», réalisé et scénarisé par Rogelio Paris en 2008.

Cette projection filmique s'inscrit dans le cadre de la célébration du centenaire de la naissance du leader et chef de la Révolution cubaine, Fidel Castro (1926-2016). Le film a été projeté à l'initiative de l'ambassade de la République de Cuba en Algérie, sous le slogan «100 ans avec Fidel».

La projection s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de la République de Cuba en Algérie, Hector Igarza Cabrera, de moudjahidine, de représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie, ainsi que de cinéphiles et de passionnés d'histoire.

A cette occasion, l'ambassadeur cubain a affirmé que son pays était honoré de présenter cette œuvre, qui met en lumière le combat des soldats cubains ayant soutenu, en août 1983, les forces loyales au gouvernement angolais, au Musée national du Moudjahid, qui constitue une institution dédiée à la préservation de la mémoire de la lutte du peuple algérien pour l'indépendance et symbole de la résistance, de la dignité et de la défense de la souveraineté nationale.

Le diplomate a souligné que l'Algérie et Cuba partagent des valeurs et des principes profondément ancrés, fondés notamment sur la solidarité et la défense de la liberté et des droits des peuples, réaffirmant «la position cubaine constante en faveur des causes palestinienne et sahraouie et du droit des peuples palestinien et sahraoui à l'autodétermination et à vivre libres et indépendants».

Ce rendez-vous a également constitué une occasion de revenir sur le riche parcours de Fidel Castro, considéré comme l'un des chefs d'Etat et dirigeants les plus emblématiques ayant défendu les causes justes dans l'histoire contemporaine.

Une exposition photographique retraçant plusieurs étapes du parcours du leader cubain et ses relations historiques avec plusieurs mouvements de libération en Afrique et leurs dirigeants, notamment en Algérie et en Afrique du Sud, a également été organisée dans le hall du musée.

Il est à noter que les relations culturelles et politiques entre les deux pays remontent à des décennies. Aujourd'hui, les relations d'amitié et de fraternité dépassent le cadre politique et vont vers des échanges culturels et artistiques.

LE SIÈGE DE L'OCCUPATION SIONISTE AGGRAVE LA CRISE HUMANITAIRE À GAZA

Les restrictions à l'entrée des marchandises étranglent la population

Le président du Réseau des organisations non gouvernementales de la bande de Gaza, Mohammad Saleha, a déclaré que les restrictions israéliennes imposées aux déplacements, aux points de passage et à l'entrée des marchandises aggravaient la crise humanitaire.

Il a souligné que les besoins réels nécessitaient l'entrée d'environ 627 camions par jour, alors que seuls quelque 250 camions entrent quotidiennement, dont plus de 60 % sont destinés à des entreprises et non aux organisations fournissant une aide humanitaire.

Dans une déclaration dimanche à la radio Voix de Palestine, M. Saleha a également indiqué que les efforts visant à fournir des centres d'hébergement et les équipements nécessaires pour faire face à la hausse des températures en faveur des personnes déplacées dans la bande de Gaza restaient confrontés à d'importantes difficultés.

Il a précisé qu'une seule tente abritait parfois sept ou huit membres d'une même famille, aggravant leurs conditions de vie en raison des fortes températures et du manque d'espace.

Selon M. Saleha, plus de 95 % des habitants de la bande de Gaza dépendent principalement de l'aide humanitaire, tandis que les quantités de biens et d'aide autorisées à entrer ne représentent pas plus de 40 % des besoins.

LE CORPS D'UN ADOLESCENT RETROUVÉ APRÈS DES TIRS SIONISTES AU SUD DE GHAZA

Les équipes du Croissant-Rouge ont retrouvé hier, le corps de l'enfant palestinien Souheil Massoud Chlouf, au sud de Khan Younès, dans le sud de la bande de Gaza.

L'enfant, âgé de 14 ans, avait été blessé samedi soir par des tirs des forces sionistes dans la rue Al-Tina, au sud de Khan Younès.

Par ailleurs, des sources médicales ont indiqué que trois Palestiniens avaient été blessés par des tirs des forces israéliennes après que celles-ci eurent pris pour cible des tentes de personnes déplacées dans la zone de Bir 19, à Al-Mawasi, à Khan Younès, dans le sud de la bande de Gaza.

LES DÉPOUILLES DE 21 PALESTINIENS RETROUVÉES SOUS LES DÉCOMBRES, 40 AUTRES TROUVÉES RECHERCHÉES

Les équipes de la Défense civile de Gaza ont récupéré samedi les dépouilles de 21 Palestiniens



sous les décombres de deux maisons détruites par les attaques sionistes pendant la guerre à Gaza, selon un porte-parole.

Elles ont commencé à rechercher les dépouilles de 40 autres personnes qui seraient ensevelies sous une troisième maison.

Mahmoud Basal a déclaré à Anadolu (AA) que les équipes de secours avaient récupéré les dépouilles de 12 Palestiniens sous les décombres de la maison de la famille Batniji, près du quartier d'Asqula, dans l'est de Gaza, après avoir achevé les opérations de recherche sur le site.

Il a indiqué que les équipes avaient également récupéré les dépouilles de neuf Palestiniens sous les décombres de la maison de la famille Gharbiyah, dans le secteur de Katiba, à l'ouest de Gaza. Basal a ajouté que les équipes s'étaient ensuite rendues à la maison de la famille al-Maghribi, dans le quartier de Zeitoun, à l'est de Gaza, après avoir reçu des informations selon lesquelles les dépouilles de 40 Palestiniens seraient ensevelies sous les décombres.

Il a renouvelé ses mises en garde concernant les graves difficultés auxquelles sont confrontées les équipes de la Défense civile, en raison du manque aigu de machines lourdes, d'équipements, de fournitures logistiques et de carburant nécessaires aux opérations de récupération.

Ces pénuries ont considérablement ralenti les opérations de recherche et limité la capacité des équipes à accéder au grand nombre de bâtiments détruits, a-t-il déclaré, appelant la communauté internationale à fournir les équipements nécessaires.

Les opérations de récupération s'inscrivent dans la deuxième phase d'un projet lancé par la Défense civile le 19 juillet afin de récupérer les corps sous les bâtiments détruits.

Lors du lancement de cette deuxième phase, Basal avait indiqué que l'opération concernerait 147 maisons détruites à Gaza, dans le nord de Gaza et

dans le centre de la bande de Gaza, où les dépouilles d'environ 1 072 Palestiniens seraient ensevelies sous les décombres.

La première phase du projet, lancée en novembre 2025, avait permis de récupérer 333 corps et dépouilles humaines dans 54 maisons et bâtiments détruits. Des responsables de la Défense civile avaient indiqué que le manque de ressources avait empêché les équipes d'atteindre 226 autres corps restés prisonniers sous les décombres.

Environ 9 500 Palestiniens sont portés disparus depuis le début de la guerre, dont beaucoup seraient ensevelis sous les décombres de bâtiments détruits, selon le Bureau des médias du gouvernement de Gaza. Israël poursuit son offensive militaire dans la bande de Gaza depuis le 7 octobre 2023.

Les autorités palestiniennes ont indiqué que plus de 73 000 personnes avaient été tuées et plus de 174 000 blessées, pour la plupart des femmes et des enfants, tandis qu'environ 90 % des infrastructures de l'enclave avaient été détruites.

LE PARLEMENT ARABE ENVOIE DES LETTRES OFFICIELLES AU PARLEMENT SLOVÈNE ET AU PARLEMENT EUROPÉEN REJETANT TOUTE VIOLATION DE LA RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT PALESTINIEN

Le président du Parlement arabe, Mohamed Al-Yamahi, a envoyé des lettres officielles à l'Assemblée nationale, au Conseil national de la République de Slovénie et au Parlement européen, pour confirmer son rejet catégorique de toute tendances ou intentions visant à retirer la reconnaissance de l'État de Palestine ou à déplacer l'ambassade slovène dans la ville occupée de Jérusalem, mettant en garde contre les graves répercussions de ces mesures sur l'avenir de la paix et de la stabilité dans la région.

Al-Yamahi a souligné que ces messages viennent à la lumière de ce qui circule sur l'intention

du gouvernement slovène de prendre des mesures qui représentent une violation claire du droit international et des résolutions de légitimité internationale, et qui sapent les efforts internationaux visant à mettre en œuvre la solution à deux États et à mettre fin à l'occupation, dans le cadre de ses efforts parlementaires internationaux pour défendre la cause palestinienne.

Il a souligné que la reconnaissance de l'État de Palestine n'est pas une mesure politique temporaire qui peut être annulée, mais plutôt une obligation juridique et morale qui incarne le respect du droit du peuple palestinien à l'autodétermination, qui est un droit fixe et inaliénable reconnu par la majorité des pays du monde, avertissant que le déplacement de toute ambassade dans la ville occupée de Jérusalem constitue une violation claire de la résolution n° (478) du Conseil de sécurité de 1980 et contredit les résolutions internationales pertinentes, en particulier les résolutions (242), (338) et (2334), outre sa violation de la position européenne, qui confirme que le statut de la ville de Jérusalem est l'une des questions de statut final qui ne peut être résolue que par des négociations et conformément aux résolutions de légitimité internationale.

Dans sa lettre au Parlement européen, il a également appelé à l'utilisation de tous les outils parlementaires et politiques pour maintenir la position européenne en faveur des droits des Palestiniens, et pour empêcher toute tentative visant à légitimer les politiques d'occupation fondées sur l'annexion, le règlement et l'imposition d'un fait accompli, en notant que l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de Justice le 19 juillet 2024 a clairement confirmé l'engagement de tous les pays ne reconnaissent pas la situation illégale découlant de l'occupation israélienne du territoire palestinien occupé et n'apportent aucun soutien ou assistance qui contribue à sa poursuite.

SOUDAN

Le chef de l'armée soudanaise affirme que

Khartoum est sûre

Le chef de l'armée soudanaise Let président du Conseil de souveraineté, Abdel Fattah al-Burhan, a déclaré samedi que les forces armées sont une institution nationale représentant tous les Soudanais et n'appartiennent à aucune tribu ni à aucun groupe particulier, tout en affirmant que Khartoum est sûre et stable.

S'exprimant lors des célébrations marquant le 72e anniversaire de la Journée de l'armée dans l'État de Khartoum, al-Burhan a déclaré que l'armée « n'appartient à aucune tribu ni à aucun groupe particulier » et qu'elle est une armée nationale représentant tous les Soudanais, selon des informations relayées par les médias. Il a déclaré que Khartoum était désormais sûre et stable et a appelé tous les Soudanais à rentrer dans leur pays. Sur les 18 États que compte le Soudan, les Forces de soutien rapide (FSR) contrôlent les cinq États du Darfour, dans l'ouest du pays, à l'exception de certaines parties du Darfour-Nord qui restent sous le contrôle de l'armée, selon la dernière situation territoriale disponible. L'armée contrôle la majeure partie des 13 autres États, y compris la capitale, Khartoum. Le Soudan est plongé dans un conflit entre l'armée et les FSR depuis avril 2023, une guerre qui a fait des dizaines de milliers de morts et déplacé près de 13 millions de personnes, selon des estimations de l'ONU et de sources internationales.

SUD-LIBAN

Au moins neuf martyrs dans des frappes sionistes

Neuf personnes ont tombé en martyrs ce 15 août lors des attaques de l'occupation sioniste menées à l'aube dans le sud du Liban. Le Premier ministre libanais a fustigé une «escalade israélienne [...] extrêmement grave», rapportant des frappes dans plusieurs localités. « Le bilan préliminaire d'une frappe sur Deir Zahrani, dans le caza de Nabatieh, s'élève à deux victimes et neuf blessés », a rapporté ce 15 août l'Agence nationale de l'information (ANI) au Liban, citant le Centre des opérations d'urgence du ministère de la Santé. « La frappe israélienne contre la localité de Ansar fait état de sept victimes, dont trois enfants et deux femmes, ainsi que de deux blessés », a également rapporté, de même source, l'ANI, évoquant un bilan de « neuf tués et 11 blessés ». Sur les réseaux sociaux, des vidéos circulent montrant les dégâts occasionnés par des frappes israéliennes, notamment à Deir Zahrani. L'ANI a aussi indiqué que « la vallée située entre Ansar et Zarayeh a également été la cible d'une frappe, la première à une telle profondeur dans le territoire depuis le cessez-le-feu il y a deux mois ». Elle a fait état de frappes aériennes et de tirs d'artillerie « au phosphore » dans le secteur de la crête d'Ali al-Taher, une colline surplombant la région méridionale de Nabatieh.

La durée idéale pour déconnecter durant les vacances

Pensez-vous avoir réussi à déconnecter du travail pendant vos vacances ? Une étude explique quel est le temps idéal pour un séjour réussi !

UN JOURNAL DE BORD DU BIEN-ÊTRE

Certains décident de se prendre 2 semaines de pause, parfois 3... d'autres ne prennent que quelques jours pour décompresser avant de reprendre le travail. Quelle est la durée idéale d'une période de vacances pour déconnecter ?

Une étude néerlandaise parue en 2012 dans la revue SpringerLink apporte un élément de réponse. Des chercheurs de l'Université Radboud située à Nimègue, proche de la frontière allemande, ont étudié les habitudes de plus de 50 personnes. Ces derniers ont été invités à tenir un "journal de bord" de leur bien-être pendant leurs vacances, mais aussi avant et après. La durée moyenne des vacances était de 23 jours.

Être en vacances ne signifie pas forcément



ment partir en vacances. Les experts se sont donc concentrés sur l'éloignement du monde du travail, pendant les vacances d'été, peu importe de quoi étaient composées ces dernières.

QUELS RÉSULTATS ?

Après avoir étudié les résultats des 54 participants,

les chercheurs néerlandais expliquent : "La santé et le bien-être ont augmenté rapidement pendant les vacances, ont culminé le 8e jour de vacances et sont rapidement revenus au niveau de référence au cours de la première semaine de reprise du travail."

La durée idéale des vacances est de 8 à 11

jours si vous voulez déconnecter de façon efficace. Pour cela, il est nécessaire de dépasser la semaine de vacances, durant laquelle votre corps s'adapte à un nouveau rythme. C'est donc au bout de 8 jours que votre bien-être atteindra son plus haut potentiel. Cependant, les chercheurs de l'étude avancent que le contre coup avec le retour au travail peut être violent. Ils avancent : "Les effets positifs des vacances se sont estompés le premier jour de travail au cours de la première semaine de reprise du travail."

PLUSIEURS SESSIONS DE VACANCES

Pour ne pas ressentir le blues du retour au bureau, il est conseillé de ne pas prendre de longues vacances. Les scientifiques de l'Université Radboud recommande d'ailleurs de répartir ses vacances sur une année, sans connaître de longues périodes de pause. Dans le rapport de l'étude, on peut lire : "Par conséquent, au lieu de ne prendre qu'une seule longue période de vacances par an, il semble beaucoup plus raisonnable de planifier plusieurs vacances plus courtes au cours d'une année de travail afin de maintenir des niveaux élevés de bien-être."

Le melon, fruit phare de l'été

Les melons, comme le cantaloup et le melon miel, sont des fruits rafraîchissants. Ils agrémentent admirablement tant les petits-déjeuners que les desserts, les apéritifs ou les salades. C'est un aliment phare de l'été dont raffole les français.

CARACTÉRISTIQUES DU MELON
Riche en eau, Peu calorique, Source de vitamine A et C, Riche en antioxydants, Source de fibres.

Une grande richesse en eau, en bêta-carotène et peu calorique (62,7 Cal/100 g) : ce sont les principales caractéristiques nutritionnelles du melon.

LES BIENFAITS DU MELON : POURQUOI EN MANGER ?

Comme beaucoup de fruits, le melon est composé d'eau et de sucres mais pas seulement...

DES CAROTÉNOÏDES POUR UNE BONNE PRÉVENTION DE CERTAINS CANCERS

La consommation d'aliments renfermant des caroténoïdes, comme le melon, serait liée à un risque moindre de souffrir de certains cancers. De plus, des chercheurs ont identifié dans un type particulier de melon (le melon oriental) des composés odorants (la MTAE, l'AMTE, l'AMTP, le benzyl acetate et l'eugénol). Ces composés pourraient contribuer à prévenir le cancer grâce à leurs effets antimutagènes, antioxydants et sur la différenciation cellulaire.

Les melons renferment différents antioxydants, majoritairement des caroténoïdes et certains composés phénoliques. Les caroténoïdes sont des pigments qui confèrent une couleur rouge-orangé aux aliments. Ainsi, les melons à pulpe orangée contiennent davantage de caroténoïdes que les melons à chair plus pâle. Le bêta-carotène, précurseur important de la vitamine A dans l'organisme, compte pour 85% des caroténoïdes totaux du cantaloup. Selon le fichier canadien sur les éléments nutritifs, c'est 60 fois plus que le melon miel. Les melons contiennent aussi d'autres caroténoïdes, dont la lutéine et la zéaxanthine, mais en quantités plutôt négligeables.

Une bonne source de vitamines A et C
Le cantaloup est une bonne source de vitamine A.
Le cantaloup est une bonne source de vitamine C et le melon miel est une source de

vitamine C. La vitamine C possède des propriétés anti-oxydantes et pourrait être en partie responsable des effets bénéfiques associés à une consommation élevée de fruits et légumes. La vitamine C dans le sang contribue à diminuer l'oxydation et l'inflammation dans l'organisme, un effet protecteur contre l'apparition de certaines maladies dégénératives associées au vieillissement.

SOURCE DE VITAMINE B6

Le melon miel est une source de vitamine B6. Aussi appelée pyridoxine, cette vitamine fait partie de coenzymes qui participent au métabolisme des protéines et des acides gras ainsi qu'à la fabrication des neurotransmetteurs (messagers dans l'influx nerveux). Elle contribue également à la fabrication des globules rouges et leur permet de transporter davantage d'oxygène. La pyridoxine est aussi nécessaire à la transformation du glycogène en glucose et elle contribue au bon fonctionnement du système immunitaire. Enfin, cette vitamine joue un rôle dans la formation de certaines composantes des cellules nerveuses.

LE MOT DU NUTRITIONNISTE

Le melon est très riche en eau donc diurétique et désaltérant. Il est peu calorique donc c'est un aliment de choix dans les régimes hypocaloriques. Aussi, comme beaucoup de fruits colorés, il est particulièrement riche en bêta-carotène.

BIEN CHOISIR SON MELON

Le melon est une plante potagère. Le fruit pousse à terre sous de grandes feuilles vertes. Son épaisse peau verte renferme une chair orange et juteuse.

Les différentes variétés

Melon brodé (Cucumis melo var. reticulatus) : c'est celui que l'on trouve en général sur les marchés nord-américains où on l'appelle à tort cantaloup. Son écorce recouverte de lignes sinueuses rappelle une broderie en relief. Elle est habituellement démunie de côtes. Sa chair est orange et sucrée ;

Melon cantaloup (C. melo var. cantalupensis) : son écorce verruqueuse ou lisse présente des côtes marquées. Chair orange sucrée. Pour plusieurs, c'est le nec plus ultra des melons. Le « véritable » cantaloup est surtout présent sur les marchés européens ;
Melon d'hiver ou inodore (C. melo var. inodorus) : gros melon, souvent de forme

oblongue, à l'écorce lisse, à la chair vert pâle, crème ou blanche et à saveur moyennement sucrée. Comprend entre autres le melon miel Honeydew (chair plutôt jauneverd), le Crenshaw (juteux, avec un léger parfum épicé) et le Santa Claus (écorce jaune et noire, chair relativement peu sucrée) ;

Melon arménien (C. melo var. flexuosus) : melon de forme allongée qui peut atteindre 1 mètre de long, à chair crème et dont la saveur, légèrement acidulée, rappelle celle du concombre. Il se mange généralement en salade ou en marinade ;

Melon oriental (C. melo var. conomon) : melon oblong qui peut atteindre 30 cm de long et 10 cm d'épaisseur. Très proche du concombre, il diffère de celui-ci par sa chair plus dense et ses semences plus petites. Très employé en Orient pour les marinades ;
Melon chito ou melon-mangue (C. melo var. chito) : fruit de la grosseur d'un citron ou d'une orange, à chair blanche rappelant celle du concombre ;

Melon fétide (C. melo var. dudain) : fruit de la grosseur d'un citron ou d'une orange, cultivé comme plante ornementale. Contrairement à ce que son nom indique, il dégage une odeur parfumée très agréable, mais il n'est pas comestible.

ACHAT DU MELON

Choisir un melon reste encore une affaire de chance. Bien que les fruits des nouvelles variétés soient plus uniformes, certains sont plus sucrés que d'autres, et l'apparence du fruit n'est pas toujours un bon indice. Selon les connaisseurs, le principal critère est le poids.

Plus un melon est lourd, proportionnellement à sa taille, meilleur il sera. Il devrait être ferme ou légèrement souple selon qu'on le préfère plus ou moins mûr. La présence d'une craquelure à la base du pédoncule (là où devrait se trouver la queue) est signe d'une maturité optimale. Il doit exhaler, autour du pédoncule, un parfum agréable sans être trop prononcé (si une odeur d'éther se dégage, c'est qu'il est trop mûr).

BIEN LE CONSERVER

Si le melon n'est pas assez mûr, laissez-le 2 ou 3 jours à la température de la pièce.
Au réfrigérateur : s'il est bien mûr, il se conserve tout au plus 2 ou 3 jours dans le bac à légumes. Mettez-le de préférence dans un sac de plastique afin d'éviter qu'il ne communique son odeur aux autres aliments ;
Au congélateur : coupez la chair en dés ou

en boulettes et congelez dans un sac hermétique.

Contre-indications et allergies du melon
Quelques précautions sont à prendre avec le melon.

LE MELON TROP MÛR : DANGEREUX ?

Lorsqu'ils deviennent trop mûrs, les fruits produisent et accumulent de l'éthanol (alcool) ce qui altère leur goût. L'éthanol d'un fruit n'est pas dangereux en soi, mais il pourrait présenter un risque chez les personnes allergiques à cette substance. Les quelques cas de réactions anaphylactiques à l'éthanol rapportés dans la littérature scientifique sont en lien avec la consommation de boissons alcoolisées. Cependant, un cas déclaré fait état de la consommation d'un melon trop mûr provoquant chez un individu non allergique au melon une réaction anaphylactique, causée par l'éthanol. Évidemment, cette situation particulière demeure rare, mais elle nécessite tout de même une mise en garde au sujet de la consommation de fruits trop mûrs chez les gens allergiques à l'éthanol.

LA CONTAMINATION

Les melons peuvent être contaminés par des bactéries, par exemple la salmonelle, à différentes étapes entre leur cueillette et leur consommation.

Au cours des dernières années, un nombre non négligeable d'infections associées à la consommation de cantaloup a été rapporté aux États-Unis. Même si certains facteurs de contamination ne peuvent pas être prévenus par le consommateur, celui-ci peut tout de même s'assurer de minimiser ses risques d'infection en prenant quelques précautions.

L'introduction de bactéries à l'intérieur du fruit peut se produire lors de la coupe, si l'extérieur du melon est préalablement contaminé. La Food and Drug Administration (FDA), l'agence américaine responsable du contrôle des aliments, a cru bon d'émettre les recommandations suivantes :

Évitez les melons avec des meurtrissures.
Lavez-vous les mains avec du savon avant de manipuler le melon. Frottez le melon avec une brosse sous l'eau froide du robinet avant la consommation. Le fruit intact peut être entreposé à la température de la pièce s'il n'est pas encore mûr. Le melon coupé doit être réfrigéré dans les 2 heures suivant la préparation.



Selection du jour

TF1

20h10

Camping paradis

Avec Franck Dubosc, Gérard Lanvin, Mathilde Seigner, Claude Brasseur, Mylène Demongeot, Antoine Duléry, Christine Citti, Frédérique Bel, Laurent Olmedo, Abbès Zahmani, Ari Vatanen, Bernard Montiel, Emanuel Booz, Emmanuelle Galabru

Ambiance revival au Camping Paradis, les First Kiss, un boys band star des années 1990, débarquent pour faire leur grand retour. Tom accueille donc Pat, Vince et Rime. Si tous ont pris de l'âge, certains ont aussi pris un peu d'embonpoint... Ce come-back rend Xavier jaloux car à l'époque, avec Tom, il avait lui aussi créé un groupe : les Camping Lovers, au succès bien plus confidentiel. En plein préparatif pour leur concert événement, Pat va tenter de draguer, à l'ancienne, une Audrey peu sensible à ses charmes.



5

20h05

Les avions du bout du monde

Réalisateur : Martin Blanchard

Clark Butson a fondé sa propre compagnie aérienne au coeur du désert aride d'Australie. Son objectif : rallier les communautés isolées de la province du Pilbara, dans l'ouest du pays. Ici, l'avion est le seul lien avec le reste du monde. Et Clark a fort à faire. Sauvetages, transport



d'étudiants, ravitaillements, rotations entre les mines, visites dans les communautés aborigènes... Clark vient aussi en aide aux fermiers lors des «mustering», une gigantesque opération pour rassembler leurs milliers de têtes de bétail disséminées sur des centaines de kilomètres en plein bush.

france
2

20h10

Enquêtes au paradis

Avec Ardal O'Hanlon, Anna Samson, Tai Hara, Catherine McClements, Célia Ireland, Aaron L. McGrath, Andrea Demetriades, Lloyd Griffith, Danielle Cormack, Michelle Lim Davidson, Ron Smyck, Cameron Knight, Damian Walshe-Howling, Aileen Huynh, Greg Stone



Lors d'une rencontre avec ses lecteurs organisée par son editrice, un écrivain à succès, aussi adulé du public que méprisé par le monde littéraire, est assassiné en pleine séance de questions-réponses. Problème : tous les suspects potentiels étaient installés face au public, sous l'oeil des caméras. Comment le meurtrier a-t-il pu agir sans être repéré ? Les enquêteurs devront démêler jalousies, rivalités et faux-semblants pour résoudre cette énigme en chambre close.

france
3

20h10

Pour une poignée de dollars

Avec Clint Eastwood, Marianne Koch, John Welles, Wolfgang Lukschy, Sieghardt Rupp, Antonio Prieto, Margherita Losano, Daniel Martin, José Calvo, Carol Brown, Benny Reeves, Benito Stefanelli, Mario Brega, Raf Baldassarre «L'Homme sans nom» est un aventurier mais aussi un redresseur de torts. Il a fort à faire en cette période troublée qui suit la guerre de Sécession, où les soldats démobilisés deviennent truands. Ainsi, dans le village de San Miguel, deux familles rivales, les Baxter et les Rojos, rançonnent les pauvres gens, font du trafic d'armes et attaquent les diligences.



6

20h10

L'amour est dans le pré

Présenté par : Karine Le Marchand

Ils sont 14, âgés de 24 à 63 ans, et partagent le même rêve : trouver l'amour. Pour sa 21e saison, L'amour est dans le pré revient sur M6 avec une nouvelle génération d'agriculteurs prêts à se dévoiler. Éleveurs, céréaliers, maraîchers, apiculteur ou productrice de fraises : leurs profils sont aussi variés que leurs histoires. Parmi eux, Étienne et son frère Fabien vivent une aventure familiale, tandis que Karène, Jean-Marie ou Marie-Christine espèrent encore rencontrer leur moitié. Avec Karine Le Marchand, ils vont raconter leurs parcours, leurs attentes et leurs envies de construire une vie à deux. Au programme : courriers, rencontres, coups de coeur et moments d'émotion à la ferme.



W9

20h25

Astérix et le coup du menhir

Réalisateur : Philippe Grimond

En prenant la défense du bien-aimé druide Panoramix, attaqué par les Romains, le balourd Obélix projette un menhir en direction des assaillants, mais c'est le pauvre druide qui est atteint. Sérieusement sonné, Panoramix perd la raison, la mémoire et la formule de la potion magique ! Sans la protection de leur druide, les villageois sont à nouveau convaincus que le ciel ne va pas tarder à leur tomber sur la tête... Alors qu'ils succombent au charme et aux flatteuses prédictions d'un inconnu qui se prétend devin, Astérix et Obélix tentent d'arracher Panoramix à son amnésie.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

*Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.*

40 WASHINGTON accuse plus de 40 pays d'aider la Chine à contourner les droits de douane américains. Qui ferait perdre chaque année jusqu'à 26 milliards de dollars de recettes aux États-Unis.

BLANCHIR L'IMAGE D'UNE ARMÉE CRIMINELLE

Israël tente d'effacer ses crimes documentés à Gaza à coup de l'IA

Deux ans après le début de la guerre d'extermination contre la bande de Gaza, l'occupation sioniste change de champ de bataille. Aux bombardements, aux sièges et à l'expansion des colonies en Cisjordanie et à Al-Qods occupée, s'ajoute désormais une offensive numérique.

Pour blanchir l'image d'une armée criminelle, réécrire l'histoire et faire disparaître de la mémoire collective les crimes documentés contre des enfants, des femmes et des civils. Au cœur de cette stratégie, l'intelligence artificielle. Alors que le soutien à l'occupation s'effrite rapidement, y compris au sein du spectre politique américain, le gouvernement de Benjamin Netanyahu a débloqué des millions de dollars pour influencer ce que disent les chatbots. Car aujourd'hui, ce ne sont plus seulement les journaux et les chaînes de télévision qui forment l'opinion. Ce sont aussi ChatGPT, Perplexity et autres modèles de langage qui répondent aux questions de millions d'internautes.



UNE CAMPAGNE DE 100 000 DOLLARS POUR "ÉDUCER" LES BOTS

Le 14 août, le quotidien américain Politico a révélé l'existence d'une nouvelle campagne israélienne pilotée par le géant français des relations publiques Havas Media. Via son "Hanover Institute for Public Policy", enregistré auprès du département de la Justice américain selon la loi FARA, l'institut se présente comme un centre de diffusion "d'informations factuelles et étayées par des sources" destinées à "éduquer le public américain sur Israël".

Le budget annoncé : 100 000 dollars. La méthode : produire des "rapports de données" sans mention d'auteur, conçus pour être repris par les IA. Parmi les questions ciblées : "L'armée israélienne est-elle l'armée la plus morale du monde ?", "La colonisation de la Cisjordanie est-elle légale ?", "Le droit au retour des Palestiniens", "La Nakba" ou encore

"la famine à Gaza". Le but est transparent. Noyer les réponses des modèles d'IA sous une masse de contenus positifs sur Israël, afin que lorsqu'un utilisateur pose une question sensible, le chatbot cite en priorité les documents de l'institut de Hanovre.

Et la recette fonctionne. Lors de tests menés par Politico Influence, les modèles de ChatGPT et Perplexity ont effectivement cité ces documents dans leurs réponses. Daniel Rosenberg, cofondateur de Piro, sous-traitant de Havas Media, a justifié l'opération en affirmant que son entreprise avait été "mandatée par l'État d'Israël, comme indiqué dans le cadre de la loi FARA, afin de rendre publics des faits exacts et sourcés et de contrer la désinformation concernant Israël par des informations vérifiables". Sauf que le document FARA déposé ne mentionne aucune visée académique. Il s'agit bien d'une opération d'influence politique étrangère.

CE N'EST PAS LA PREMIÈRE FOIS

Loin d'être isolée, cette campagne de 100 000 dollars s'inscrit dans une stratégie plus large. Selon les mêmes documents FARA consultés par Politico, le gouvernement israélien avait déjà confié à Havas Media une campagne de 46,5 millions de dollars. Objectif : déployer des "sites web et des contenus visant à obtenir des résultats de cadrage GPT" pour le compte d'Israël. En clair, inonder le web de contenus calibrés pour que les algorithmes d'IA les considèrent comme des sources fiables et les restituent en premier. Une manière de contourner les médias traditionnels et de s'adresser directement à l'utilisateur, sans filtre journalistique.

EFFACER LE SANG PAR DES ALGORITHMES

Pourquoi un tel investissement ? Parce que la réalité sur le terrain est impossible à nier. Depuis deux ans, Gaza est sous les bombes. Les images des enfants tués, des hôpitaux détruits, des familles entières décimées circulent sur tous les réseaux. Les organisations internationales parlent de crimes de guerre. La Cour pénale internationale a ouvert des enquêtes. Les colonies continuent de s'étendre en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, en violation flagrante du droit international. Face à cette documentation massive, l'occupation ne peut plus gagner la bataille des images. Elle tente donc de gagner la bataille du récit. Et pour cela, elle s'attaque à la

source même de l'information de demain : l'IA. En payant pour que les chatbots répondent que "l'armée israélienne est la plus morale du monde" ou que "le siège de Gaza est une mesure de sécurité", Israël espère remplacer les témoignages, les vidéos et les rapports de l'ONU par une version aseptisée de l'histoire. Une version où il n'y aurait ni blocus, ni famine, ni enfants sous les décombres.

UN DANGER POUR LA MÉMOIRE ET POUR LA VÉRITÉ

Cette instrumentalisation de l'IA pose un problème fondamental. Les modèles de langage sont censés synthétiser l'information disponible. Mais s'ils sont nourris massivement de contenus de propagande financés par un État, ils deviennent des caisses de résonance de ce récit.

C'est une nouvelle forme de négationnisme. Pas celui qui crie dans la rue, mais celui qui se glisse discrètement dans la réponse d'un chatbot, avec des notes de bas de page et un ton neutre. Un négationnisme algorithmique, financé à coup de dollars, et légitimé par l'apparence de la "donnée".

Pour les Palestiniens de Gaza, qui vivent le siège en permanence, il ne s'agit pas d'un débat technologique. Il s'agit de survie. Alors que l'occupation tue, affame et détruit, elle tente en parallèle d'effacer les traces de ses crimes. D'abord avec des bombes, ensuite avec des mots générés par une machine.

R.I.

Post scriptum

Par : B. Khemis

Un documentaire diffusé samedi soir par les médias nationaux a levé le voile sur un projet visant à déstabiliser le scrutin législatif du 2 juillet dernier. Intitulé « L'organisation terroriste MAK... un nouvel échec de son agenda subversif », le reportage, relayé par la Télévision algérienne, la Radio nationale et les plateformes de l'APS, s'appuie sur les aveux de six individus appartenant au mouvement terroriste MAK. Parmi eux, quatre ressortissants de nationalité marocaine résidant illégalement en Algérie. Selon leurs déclarations, ces membres étaient actifs en Kabylie durant la période électorale avec pour mission de perturber le bon déroulement des élections législatives. Leurs témoignages dévoilent les contours d'un plan minuté dont l'objectif était clair : porter atteinte à l'unité et à la stabilité du pays, en exécution d'un agenda qualifié de makhzeno-sioniste.

La vigilance des services de la Direction centrale de la sécurité de l'Armée (DCSA) a permis de déjouer ces tentatives, les réseaux sociaux ayant été utilisés comme plateformes pour organiser des réunions et des rencontres, au cours desquelles les membres de cette organisation terroriste incitaient au boycott des élections législatives, notamment en Kabylie. A ce propos, le dénommé Hakim Hamama, originaire de la wilaya de Tizi

Ouzou, a reconnu avoir été en contact, via différentes applications de réseaux sociaux, avec des membres de l'organisation établis au Canada et en France, à l'instar de Boualem Afer, Zouhir Abdelli (appelé Las At Moussa) et Hassane At Omar Ouali, dans le but d'inciter au boycott des élections en Kabylie.

Pour ce faire, Hakim Hamama a indiqué avoir été actif au sein de groupes privés sur l'application "WhatsApp", en utilisant un numéro étranger. Il a également pris part à des rencontres virtuelles avec Aksel Bellabbaci, Djamel Gouiri et Azouaou At Kaci, établis à l'étranger, en vue de promouvoir un discours hostile à l'État, au service de l'agenda séparatiste de l'organisation.

Concernant les instructions qui lui avaient été données dans le cadre de la tentative de perturber le processus électoral, il a précisé avoir reçu des directives de membres du mouvement terroriste "MAK", notamment de Ferhat Mehenni, appelant explicitement à "boycotter et à empêcher le déroulement de cette échéance nationale en Kabylie".

Le plan criminel visant à porter atteinte à l'unité du pays ne s'est pas limité à l'incitation tendancieuse mais "s'étendait à l'exploitation de migrants marocains résidant illégalement en Algérie afin d'acheminer aux éléments du mouvement

des sommes d'argent depuis le Maroc, les aidant ainsi à mener leurs activités terroristes, en complicité avec le régime sioniste du Makhzen", selon les aveux du dénommé Fatah Karim qui avait résidé au Maroc. A ce propos, le même individu a reconnu avoir intégré, durant son séjour au Maroc, une cellule qui regroupait Djamel Azaim, Zergag el Hadi et Aksel Bellabbaci, tous ayant œuvré "à diffuser des publications subversives et séparatistes portant atteinte à l'unité de l'Algérie, leurs déplacements ayant été facilités par le Makhzen à cette fin".

S'agissant des aveux des Marocains impliqués, le documentaire a mis la lumière sur le dénommé Mohamed El Hour, apparu sur une photo prise en Libye, arme à feu à la main. Il est connu pour être un migrant clandestin s'adonnant à des activités suspectes et obscures. Ce dernier a indiqué avoir rejoint les activités du mouvement terroriste "MAK", "en apportant aide et soutien à ses membres actifs en Algérie et au Maroc".

Le même prévenu, originaire de la région de Kalaat Sraghna à Marrakech (Maroc), a expliqué que sa venue en Algérie était due "aux souffrances qu'il avait vécues dans son pays en proie à une situation économique précaire, marquée par le recul des opportunités de travail et des

conditions d'une vie décente, outre une situation humanitaire déplorable, le citoyen marocain assistant au quotidien à une violation de ses droits".

Les aveux de ce dernier au sujet des motifs de son départ de son pays vers l'Algérie, rejoignent ceux des autres marocains impliqués dans cette organisation criminelle. Ainsi, Hamid Katoua, Mohamed Messaad et Khaled el Zahiri, ont affirmé que leur venue en Algérie était "motivée par la recherche de meilleures conditions de vie et pour fuir une réalité amère et douloureuse au Maroc".

Par ailleurs, les individus ayant livré leurs aveux dans le cadre de cette activité criminelle, à l'instar des dénommés Hakim Hamama et Fatah Karim, ont fait part de leurs regrets et de leurs remords, affirmant "avoir été entraînés par un agenda fallacieux et extrémiste", véhiculé par le mouvement terroriste "MAK" dans le cadre d'une "propagande mensongère et tendancieuse".

Ces deux individus ont mis en garde les citoyens, notamment les jeunes, "contre le risque de se laisser entraîner par les politiques hostiles makhzeno-sionistes visant l'unité, la sécurité et la stabilité de l'Algérie", par le biais de ce qui est appelé le mouvement terroriste "MAK".

B. KH.

Le MAK démasqué : "Un nouvel échec de son agenda subversif"